



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

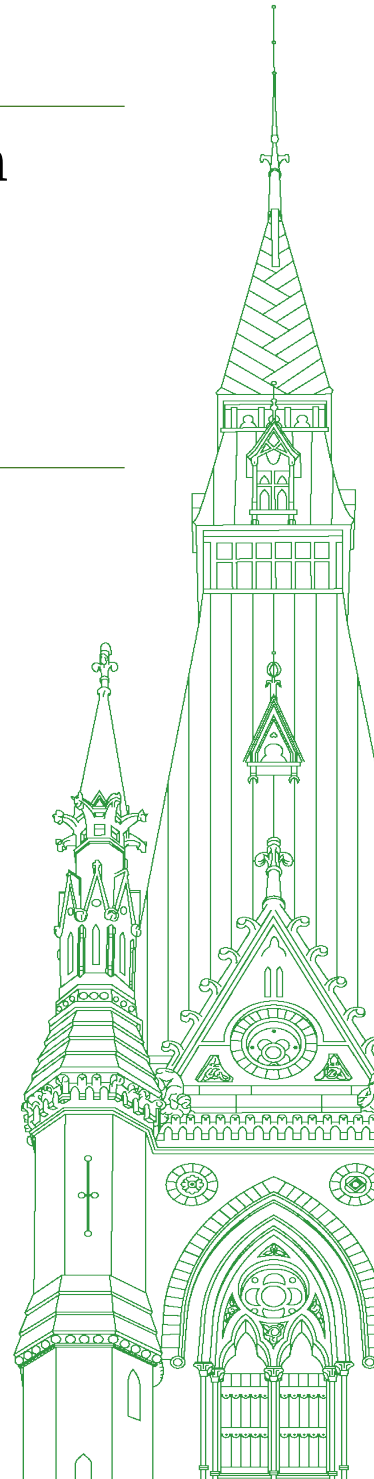
Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

Le mardi 2 juin 2026

Présidente : Dominique Vien



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 2 juin 2026

• (1100)

[Français]

La présidente (Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchamins—Lévis, PCC)): J'ouvre maintenant la séance.

Bonjour à tous et à toutes.

Nous en sommes déjà à la 41^e réunion du Comité permanent de la condition féminine. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 23 avril 2026, le Comité reprend son étude sur les refuges pour femmes et les logements de transition.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, comme toujours, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Pour garantir le bon fonctionnement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines petites consignes aux témoins et aux députés. Nous ne sommes pas très sévères, mais il y a un minimum à respecter.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme, s'il vous plaît. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. En ce qui concerne l'interprétation, vous pouvez utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute afin que nous puissions gagner des minutes et des secondes précieuses.

Je vous rappelle que toutes les interventions des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Cependant, je ne viendrai pas casser le rythme d'une discussion entre députés et témoins.

Avant de présenter les témoins, j'aimerais avertir les participants que nous allons discuter de sujets liés à la violence fondée sur le genre, ce qui peut constituer un élément déclencheur pour des personnes ayant vécu des expériences semblables. Si vous vous sentez bouleversé ou que vous avez besoin d'aide, veuillez en informer la greffière. Pour tous les témoins et tous les députés, il est important de reconnaître que de telles discussions sont difficiles. Essayons d'être compatissants, comme nous le sommes toujours dans nos conversations.

[Traduction]

Je vais maintenant accueillir nos témoins.

Nous recevons Catherine Champagne, directrice générale de l'Alberta Council of Women's Shelters. Nous recevons également

Erin Lee, directrice générale de Lanark County Interval House and Community Support. Bienvenue.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires.

Madame Champagne, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Excusez-moi, madame Ménard, je n'ai pas remarqué que vous aviez la main levée. Vous avez la parole.

Marie-Gabrielle Ménard (Hochelaga—Rosemont-Est, Lib.): Bonjour, madame la présidente. En vidéoconférence, je me fais plus discrète.

À la suite d'une discussion avec mes collègues, et avant d'entendre avec grand intérêt nos témoins, j'aimerais proposer aux membres du Comité que nous ajoutions une réunion à cette importante et passionnante étude.

La présidente: Plaît-il au Comité d'ajouter une réunion à cette étude?

(La motion est adoptée.)

La présidente: Merci, madame Ménard.

Je passe maintenant la parole à Mme Champagne.

[Traduction]

Catherine Champagne (directrice générale, Alberta Council of Women's Shelters): Bonjour, madame la présidente, membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous dans le cadre de votre étude sur le rôle et la capacité des refuges pour femmes et des logements de transition.

Je m'appelle Catherine, ou Cat, Champagne, et je suis la directrice générale de l'Alberta Council of Women's Shelters. L'Alberta Council of Women's Shelters représente plus de 40 membres qui gèrent plus de 60 refuges d'urgence pour femmes dans toute la province. Nous y accueillons des enfants, des personnes âgées, des femmes, des personnes de diverses identités de genre et d'autres personnes encore qui fuient la violence familiale en Alberta.

Je félicite le Comité d'avoir entrepris cette importante étude, car le lien entre la violence sexiste, l'insécurité en matière de logement et la capacité d'hébergement des refuges est indéniable.

Pour de nombreuses femmes, la violence entre partenaires intimes est une des principales causes d'itinérance. Chaque jour, les refuges de l'Alberta viennent en aide à des femmes aux prises avec des choix impossibles, y compris celui de rester dans une relation abusive ou de risquer de se retrouver à la rue. Pour les femmes autochtones, les nouvelles arrivantes, les femmes handicapées, les femmes âgées et celles qui vivent dans des collectivités rurales, éloignées et nordiques, ces obstacles sont souvent encore plus grands. La réalité est simple. Les survivantes ne peuvent pas échapper à la violence si elles n'ont pas d'endroit sûr et abordable où aller. La question n'est plus de savoir si les femmes et les enfants sont prêts à sortir d'une situation violente, mais de savoir s'il y a un endroit où ils peuvent aller lorsqu'ils décident de partir.

Depuis quelques années, l'accès à un logement sûr et abordable fait partie des défis les plus importants mentionnés par les refuges en Alberta. La pénurie de logements signifie que les survivantes restent plus longtemps dans les refuges pendant qu'elles cherchent un endroit où aller ensuite. Pour bien des femmes, quitter le refuge ne dépend plus du fait qu'elles y soient prêtes ou pas, mais de la disponibilité d'un logement adapté. Le défi est particulièrement important pour les femmes avec enfants. Les familles restent plus longtemps dans les refuges d'urgence et de deuxième étape parce qu'il est de plus en plus difficile de trouver des options de logement abordable pouvant accueillir des familles.

La crise du logement a donc fondamentalement changé le rôle des refuges pour femmes. Ils étaient conçus pour offrir une sécurité à court terme et un soutien en situation de crise. Cependant, il leur arrive de plus en plus d'héberger longuement des survivantes, car elles ne parviennent pas à trouver un logement sûr et abordable après avoir quitté le refuge.

En Alberta, la durée moyenne de séjour dans un refuge d'urgence a augmenté de 22 % depuis 2019. Quand les survivantes restent plus longtemps dans les refuges, moins de lits sont libérés pour de nouvelles arrivantes. Les conséquences de cette capacité d'hébergement sont importantes. Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les refuges de l'Alberta n'ont pas pu héberger plus de 31 000 personnes en quête de sécurité, dont plus de 40 % étaient des enfants. Entre 2021 et 2024, une personne sur deux qui a demandé à être hébergée dans un refuge de l'Alberta n'a pas pu l'être. Pour répondre à la demande actuelle, il faudrait plus que doubler la capacité d'accueil des refuges d'urgence dans notre province. Ces chiffres ne signifient pas que la violence diminue. Ils montrent que les refuges sont de plus en plus limités par la pénurie de logements et la demande croissante.

On ne peut pas parler séparément de la crise du logement et de la capacité d'accueil des refuges. Quand les logements abordables disparaissent, les refuges pour femmes deviennent la salle d'attente d'un système de logement qui ne suffit tout simplement pas à la demande. Quand les systèmes de logement sont limités, les refuges pour femmes deviennent la soupape de décompression. Les survivantes restent plus longtemps parce qu'il n'y a pas de logements disponibles, la capacité d'accueil diminue, on refuse plus de personnes et les pressions opérationnelles augmentent. Chaque personne que l'on refuse est une personne qui a trouvé le courage de demander de l'aide. Notre préoccupation n'est pas de savoir si les femmes demandent de l'aide, mais de savoir si le système est prêt à répondre présent quand elles le font. Sans investissement dans ces deux types de services, le système devient de plus en plus incapable de soutenir les femmes, les personnes âgées et les enfants qui fuient la violence.

Je voudrais également souligner l'importance du transport dans cette discussion. Plus tôt cette année, nous avons publié un rapport sur les obstacles liés au transport auxquels se heurtent les survivantes dans les régions rurales et du Nord de l'Alberta. Ce rapport, intitulé « A Ride Can Save a Life », conclut que le transport est l'un des obstacles les plus courants qui empêchent les survivantes d'accéder aux refuges, au logement, aux soins de santé, à l'emploi, aux services de garde d'enfants, aux services juridiques et à d'autres aides essentielles. Dans bien des collectivités rurales, il n'y a aucun moyen de transport. Les survivantes peuvent être amenées à parcourir des centaines de kilomètres pour se mettre en sécurité. Même s'il y a des places en refuge ou des logements, elles peuvent se trouver dans l'impossibilité physiquement d'y accéder sans moyen de transport fiable. Pour les survivantes des collectivités rurales, une place en refuge inaccessible peut tout aussi bien ne pas exister.

Les survivantes n'ont pas une expérience compartimentée des services gouvernementaux. Elles ressentent les lacunes entre ces services. C'est là que la plupart des femmes et des enfants sont en danger.

Il y a, selon moi, quatre grandes priorités.

La première est d'investir plus dans des options de logements abordables et supervisés qui rendent le logement plus accessible pour les survivantes de violences sexistes.

La deuxième est de renforcer le financement des refuges d'urgence et des logements de transition, afin que les services puissent répondre aux besoins actuels en matière de capacité d'accueil.

La troisième est de soutenir des solutions de transport pour les collectivités rurales, éloignées, nordiques et autochtones, afin que les survivantes puissent accéder aux services dont elles ont besoin.

Enfin, il faut reconnaître que les refuges pour femmes représentent une infrastructure sociale essentielle qui joue un rôle crucial dans le système de lutte contre l'itinérance.

Pour les femmes que nous aidons, la violence, l'insécurité en matière de logement et les obstacles en matière de transport ne sont pas des problèmes séparés. Elles les vivent tous en même temps.

Merci beaucoup de l'attention que vous portez à cette question importante et de votre engagement à améliorer la sécurité et la stabilité des survivantes partout au Canada et notamment en Alberta.

● (1105)

[Français]

La présidente: C'est nous qui vous remercions, madame Champagne, de vos commentaires.

[Traduction]

Madame Lee, vous avez la parole pour cinq minutes.

Erin Lee (directrice générale, Lanark County Interval House and Community Support): Je remercie la présidente et les membres de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui, tandis que le Comité entreprend une étude sur le rôle et la capacité des refuges pour femmes et des logements de transition.

Je m'appelle Erin Lee et je suis directrice générale de Lanark County Interval House and Community Support, seul organisme spécialisé dans la lutte contre la violence dans la région rurale du comté de Lanark. De plus, je suis actuellement membre du Comité d'examen des décès dus à la violence familiale de l'Ontario.

Un logement sûr, stable et abordable est essentiel pour qu'une femme trouve le courage de fuir. Cela fait partie des outils de survie des femmes qui tentent de briser le cycle, et cela les oblige souvent à choisir entre endurer la violence ou essayer de partir et faire face à une situation d'itinérance imprévue. Les refuges et centres d'accueil sûrs réduisent l'isolement et offrent un sanctuaire physique où les femmes peuvent se poser, retrouver des forces, commencer à guérir et reconstruire leur vie.

Dans les collectivités rurales, les réalités sont complexes. Il n'y a souvent qu'un seul refuge ou service spécialisé. Beaucoup sont toujours pleins. Les refuges et les logements de transition situés dans les régions rurales et éloignées sont insuffisamment financés. La distance que les femmes doivent parcourir pour être en sécurité, le manque de moyens de transport, l'utilisation d'armes à feu, les familles multigénérationnelles, les retards judiciaires et l'absence de soutien juridique spécifique, associés au manque de logements abordables, comptent parmi les principaux obstacles à une rupture définitive du cycle de la violence. Cependant, les collectivités rurales peuvent agir, et nous avons créé dans notre collectivité, en collaboration avec des responsables politiques locaux à l'échelon municipal, et avec des entreprises locales, des logements de deuxième étape et au-delà.

L'insécurité en matière de logement, la pauvreté et la violence sexiste sont étroitement liées et perpétuent le cycle de la violence. Les réalités financières dans une relation violente limitent souvent l'accès. Les femmes ne peuvent pas échapper à la pauvreté sans avoir un endroit sûr où aller. L'accès au logement est difficile, et cette réalité les conduit souvent à retourner dans une situation de violence.

Trouver le courage de partir signifie souvent tout laisser derrière soi, ce qui entraîne une situation d'itinérance imprévue. Le cycle a alors des répercussions sur l'emploi, la séparation des factures, et le risque est accru au moment de la séparation. À ce scénario s'ajoutent le tribunal de la famille, la justice pénale et les enfants. Dans 30 % des cas que nous recevons, les femmes déclarent retourner dans la situation de violence en raison des problèmes systémiques qu'elles ont rencontrés après s'être enfuies. Un revenu de base et un investissement dans des options de logement de transition et de deuxième étape créent des options pour briser ce cycle de façon permanente.

En tant que membre du Comité d'examen des décès dus à la violence familiale de l'Ontario, je vois le prix ultime que paient les femmes lorsque les soutiens adéquats font défaut. En fait, c'est au moment de la séparation que la mortalité est la plus élevée. Les femmes pourraient prendre des décisions plus sûres s'il existait des options de logement adéquates. Des centaines de recommandations ont été formulées pour changer la réalité qu'affrontent les femmes et leurs enfants dans tout le système. Malheureusement, ces recommandations ne sont pas exécutoires, et les défenseurs de cette cause continuent donc de chercher à faire bouger les choses et à encourager leur mise en œuvre.

En tant que témoin dans l'enquête CKW menée à Renfrew, en Ontario, en 2022, je peux dire que la supervision, la mise en œuvre des recommandations et la création d'une commission sur la violence entre partenaires intimes et la violence sexiste sont essentielles. Il est indispensable que des experts éclairent le gouvernement et formulent des recommandations fondées sur des données probantes afin d'opérer de véritables changements dans les collectivités.

Mettre en avant l'expérience vécue par les survivantes est également une solution à envisager. En fait, les refuges pour femmes et le secteur des logements de transition existent depuis longtemps et leur capacité est démontrée. Les refuges font ce travail depuis plus de 40 ans, et ce sont eux les experts.

Des formules de financement ciblées et adaptées doivent être mises en place pour tenir compte des réalités différentes dans tout le pays, en particulier pour les collectivités rurales, éloignées et accessibles uniquement par avion. Les refuges et les organismes de logement de transition doivent disposer d'un financement suffisant, car ils sont souvent les seuls remparts dans des situations de risque élevé et d'urgence. En l'absence de soutiens adéquats, des femmes paient le prix ultime et meurent.

Les recommandations doivent être considérées comme des solutions pour changer la situation, depuis les 231 appels à la justice jusqu'à la Commission des pertes massives. Je vous demande instamment de collaborer pour mettre en place une commission sur la violence entre partenaires intimes et la violence sexiste dont le travail s'appuiera sur les compétences des experts.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

● (1110)

[Français]

La présidente: Je vous remercie de nous avoir fait part de vos commentaires.

Madame Goodridge, la parole est à vous pour six minutes.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je remercie les deux témoins de leur présence aujourd'hui.

Il est remarquable que vos témoignages soient à ce point semblables, alors que vous venez de régions et de provinces très différentes du Canada. Cela montre bien que, dans bon nombre de ces cas, même si les lieux sont différents, les problèmes se ressemblent manifestement beaucoup. Il est de la plus haute importance d'avoir des réunions comme celle-ci, où nous pouvons vous entendre parler de pratiques exemplaires.

Je commencerai par vous demander si vous constatez que l'augmentation constante du coût de la vie a un impact sur les refuges. A-t-elle un impact sur les personnes, les empêche-t-elle de quitter plus tôt une situation de violence ou de pouvoir en sortir par leurs propres moyens?

Je commencerai peut-être par Mme Champagne.

Catherine Champagne: Oui, tout à fait, on le constate des deux côtés. Le plus important, c'est que l'augmentation du coût de la vie a une incidence sur ce que cela coûte de sortir de la situation.

Pensez à votre propre vie et à la différence de coût par rapport à il y a 10 ans. C'est ce que nous constatons chez les survivantes. Nous le voyons quand il n'y a aucune augmentation des aides qui leur sont fournies. Même en Alberta, le montant de l'aide au revenu n'a pas changé. Cela ne leur donne pas plus de latitude quant à ce qu'elles peuvent investir dans les logements auxquels elles s'intéressent ou à la manière dont elles subviennent aux besoins de leur famille.

Les coûts sont plus élevés en ce qui concerne nos refuges, même pour les personnes qui y travaillent. La possibilité de garder les refuges ouverts et d'avoir la capacité opérationnelle d'accueillir le nombre de survivantes... Quand le coût de la vie ne cesse de grimper et que les augmentations de salaire et le financement des refuges ne suivent pas, il leur est vraiment difficile de rester à jour. Ensuite, pensez au coût, de plus en plus élevé, pour une survivante qui veut partir, comme l'a indiqué ma collègue. Le pire moment, c'est quand elles choisissent de partir. C'est tellement cher. Si vous n'avez pas déjà le montant de la caution, l'acompte pour les services publics et tout le reste à ce moment-là, c'est très décourageant. Nous voyons beaucoup de femmes rester.

Le coût de la vie s'applique à tout le monde, sans exception.

• (1115)

Laila Goodridge: Très bien.

Madame Lee, allez-y.

Erin Lee: J'ajouterais que, dans les collectivités rurales, nous voyons souvent plus de femmes vivre en communauté avec leur famille, plutôt que dans un refuge. Nous devons nous montrer très créatifs. Nous avons mis en place un « garde-manger de la persévérance », qui est comme une mini-banque alimentaire, car elles n'ont pas les moyens d'acheter les aliments dont elles ont besoin pour survivre et vivre en communauté.

Le transport, comme l'a mentionné ma collègue, est très problématique dans nos collectivités rurales. Nous considérons que c'est un obstacle pour les femmes qui essaient de partir en toute sécurité. La planification de la fuite est beaucoup plus complexe. Les détails du plan pour s'enfuir doivent être beaucoup plus précis, afin que nous puissions aider les personnes à se mettre en sécurité.

Laila Goodridge: Pensez-vous qu'il incombe au gouvernement libéral de lutter contre l'inflation pour que nous puissions faire baisser le coût de la vie?

Erin Lee: Le coût de la vie est une réalité qui doit toujours être prise en compte dans toute planification ou prise de décision gouvernementale. Je pense que c'est une excellente question. Le monde avance cahin-caha en essayant de savoir quoi faire.

La corrélation entre les réalités financières et la possibilité pour les gens de fuir la violence est indéniable.

Laila Goodridge: Si je pose cette question, c'est parce que... Prenons l'exemple de l'essence. Les prix de l'essence ont grimpé en flèche. Je viens d'une collectivité rurale. Se déplacer coûte beaucoup plus cher. Si vous avez un budget fixe très serré...

Les conservateurs ont proposé de réduire le prix de l'essence de 25 ¢ par litre jusqu'à la fin de l'année. Le gouvernement a rejeté cette idée. Vingt-cinq cents par litre, ça changerait la vie des familles. Pensez-vous que le gouvernement devrait adopter cette mesure, madame Champagne?

Catherine Champagne: Je pense que c'est tout à fait nécessaire.

Vous avez totalement raison. Dans une petite collectivité rurale ou éloignée, il faut un moyen de transport pour accéder à quoi que ce soit, ce qui représente un coût supplémentaire. Le coût de la vie a sans aucun doute une incidence sur les refuges, à deux égards, selon moi. Il a un impact sur les survivantes lorsqu'elles quittent le refuge pour s'installer dans leur propre logement — avec tout ce que cela représente —, mais il influe aussi sur la capacité d'un refuge d'offrir ses services. Si un refuge n'a pas les moyens de faire le

plein d'essence pour aller chercher ces femmes ou les conduire jusqu'aux services, les deux parties y sont perdantes.

Le coût de la vie, d'un bout à l'autre, même si l'on inclut le personnel qui y travaille, touche tous les aspects des refuges pour femmes et la manière dont nous soutenons les survivantes.

Laila Goodridge: Merci.

Madame Lee, vous avez la parole.

Erin Lee: Il est vraiment important d'envisager de créer une commission capable d'étudier les questions relatives au financement, à l'essence et à d'autres réalités, notamment le nombre de cas de violence entre partenaires intimes dans notre pays, les ressources actuellement allouées aux refuges et les solutions pour changer les équations de financement. Je pense que cela fait partie intégrante du problème.

Laila Goodridge: Je comprends tout à fait.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Mme Champagne pour la première fois à Cold Lake. J'avais mon fils avec moi à la cérémonie d'inauguration du tout nouveau refuge pour femmes à Cold Lake. Je l'ai emmené quand nous avons inauguré le tout nouveau bâtiment. Plusieurs survivantes hébergées dans ce refuge sont venues me voir pour me dire qu'elles n'avaient pas eu d'autre choix que d'amener leur enfant et que le fait que j'aie amené le mien rendait la présence du leur plus normale. Elles m'ont remerciée d'avoir montré ainsi l'exemple. En fait, l'époux de Mme Champagne m'a aidée à calmer mon fils quand il a décidé qu'il ne s'amuserait plus — alors, encore merci, Matthew.

Cela montre bien qu'il faut vraiment une communauté. Ce sont des espaces où... Si vous avez des pratiques exemplaires à communiquer — mon temps de parole est presque écoulé —, veuillez les envoyer par écrit au Comité. Cela nous serait fort utile. Si j'évoque la question de l'essence, et il y a beaucoup de choses — il y a des problèmes systémiques —, c'est notamment parce qu'elle pourrait être réglée aujourd'hui même par un gouvernement d'un simple trait de plume et que cela aiderait énormément.

[Français]

La présidente: Merci, madame la députée. C'est une bonne recommandation que de nous faire parvenir ces compléments d'information.

Madame Gladu, la parole est à vous.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Bienvenue à nos témoins. Merci de votre présence aujourd'hui.

Je vais commencer par Catherine Champagne.

Vous aviez quatre priorités que vous souhaitiez mettre en avant, dont le renforcement du financement des refuges. Le gouvernement a été heureux d'apporter à votre organisation un soutien de près de 3 millions de dollars. Quelles sont les autres sources de financement des refuges?

• (1120)

Catherine Champagne: Quand je parle de ce sujet, je pense à tous les paliers de gouvernement. Qu'il s'agisse des gouvernements fédéral ou provinciaux ou des administrations municipales, ils doivent apporter leur contribution, surtout en ce qui concerne certaines de ces collectivités rurales. Je vais reprendre l'exemple de Cold Lake. Il s'agit d'une collectivité albertaine très rurale. On s'attend à ce que la municipalité apporte son soutien, car il faut toujours s'assurer d'avoir de la place pour les survivantes locales qui pourraient venir.

En ce qui concerne le gouvernement provincial, en Alberta, la majorité de nos refuges sont financés par le gouvernement provincial à hauteur d'environ 80 % du travail qu'ils font. Nous sommes toujours reconnaissants de ce financement, mais il reste un écart important qu'il faut combler par des collectes de fonds.

Nous venons de réaliser une étude auprès de nos refuges. La semaine dernière, les refuges de l'Alberta devaient encore collecter 10 millions de dollars pour fonctionner normalement. Entre-temps, leurs déficits augmentent. C'est un sujet que nous devons examiner, à tous les paliers, ainsi que la part de financement apportée. Encore une fois, nous sommes reconnaissants du financement provenant du gouvernement fédéral de façons très différentes, car nous pouvons l'utiliser pour différents types de choses.

Nous réfléchissons à ce que nous pouvons faire, si nous ne disposons pas de fonds... Je suis Albertaine. Je sais que nous sommes en déficit, mais y a-t-il d'autres mesures à prendre pour réduire certains de ces coûts, plutôt que d'injecter plus de fonds, alors que les ressources ne sont pas illimitées?

Marilyn Gladu: Merci.

Ma prochaine question portera sur le transport, car vous avez toutes deux mentionné qu'il s'agissait d'un véritable obstacle, en particulier dans les régions rurales.

Avez-vous des idées sur le type de solutions dont vous auriez besoin? Il me semble que, lorsque l'on est en situation de crise et que l'on doit partir, on ne peut pas simplement réserver une place dans un bus qui partira un jour ou l'autre. Si l'on se trouve dans une zone accessible uniquement par avion, cela peut également être problématique.

Je commencerai par vous, madame Lee.

Erin Lee: Dans les collectivités accessibles uniquement par avion, il y a, entre autres obstacles, celui des interdictions. Obtenir l'autorisation de quitter une collectivité est une chose. Il ne s'agit pas seulement de prendre l'avion ou d'organiser le transport. Il s'agit aussi d'obtenir l'autorisation de partir. C'est une réalité pour de nombreuses femmes.

Dans notre collectivité rurale, nous testons un nouveau projet où nous travaillons avec notre fournisseur de transport local pour aider les personnes qui n'ont pas besoin d'une ambulance, mais qui ont besoin d'un service pour se rendre à l'hôpital ou à un rendez-vous. Nous avons examiné comment nous utilisons — et je suis sûre que c'est aussi le cas en Alberta — des solutions créatives pour permettre aux personnes de partir. Cela peut aller de la présence d'un policier à celle d'une voiture de police au bout d'une très longue allée rurale pour l'aider une fois qu'elle y arrive. Nous sommes limités en matière de taxis; nous n'en avons pas beaucoup. Une fois, nous avons utilisé un camion de distribution du courrier, et nous envisagerons de l'utiliser à l'occasion, car nous devons vraiment faire

preuve de créativité pour assurer la sécurité de toute la collectivité quand nous essayons de gérer une situation où la violence par arme à feu est une réalité.

Dans les collectivités rurales, vous avez 30 % plus de probabilités d'être menacé avec un fusil. Je l'ai vécu en tant que défenseuse. J'ai vu une femme et ses enfants arriver, puis j'ai vu le père arriver juste derrière avec un fusil...

Marilyn Gladu: Merci. Mon temps de parole est un peu limité.

Madame Champagne, je reviens sur le sujet du transport. Pouvez-vous me dire quels types de solutions vous semblent viables en Alberta?

Catherine Champagne: L'an dernier, nous avons eu la chance de recevoir environ 140 000 \$ de financement supplémentaire pour le transport sur les fonds du Plan d'action national. Nous avons d'ailleurs publié un rapport sur le sujet. Il est joint à mon mémoire d'aujourd'hui, et je vous encourage tous à le lire. Nous l'avons publié plus tôt cette année. Il traite du transport rural et présente certaines de ces recommandations.

L'une de nos principales recommandations est, tout d'abord, de nous accorder plus de latitude dans l'utilisation des fonds destinés au transport. Il existe de réelles restrictions. Par exemple, nous pouvons payer l'essence et les vidanges d'huile d'un véhicule, mais pas acheter un véhicule. Ce n'est pas très logique.

Une deuxième recommandation est de nous permettre de travailler avec plus de fournisseurs de services. En Alberta, nous avons collaboré avec quelques organisations qui étaient formées à ce type particulier de transport, où il s'agit parfois d'offrir un service de relève et, en même temps, de prendre en charge une mère pendant quelques heures. Nous recommandons également que toutes les entreprises de covoiturage suivent une formation sur la violence familiale, une formation d'une sorte ou d'une autre, afin de mieux soutenir les survivantes pendant ce temps.

En fait, nous recommandons simplement d'injecter plus de fonds dans le transport. Ainsi, sans ajouter d'autres services, nous pourrions au moins combler certaines lacunes en la matière, plutôt que de mettre en place un tas de petits services dans de petites collectivités qui n'ont peut-être pas tous les besoins auxquels elles sont censées répondre.

Marilyn Gladu: Excellent.

Je vais maintenant passer à la question du logement de transition, qui est tellement important pour permettre aux personnes de quitter le refuge et ainsi libérer des places, mais la question est toujours de savoir quel type de logement de transition sera approprié. L'une ou l'autre de vous peut faire des observations à ce sujet.

Catherine Champagne: Je pense que le logement de transition est important à bien des égards. Je regarde ce qui se passe en Alberta, et mon expérience se situe davantage dans le secteur — en ce qui concerne les refuges — où nous cherchons à voir plus de logements de deuxième étape. J'ai l'impression qu'il nous manque actuellement ce maillon du continuum du logement, car nous n'avons pas d'autre étape après la deuxième. Nous avons, dans une certaine mesure, ce qu'on appelait la « troisième étape ». Il s'agissait de logements plus sûrs et plus abordables, mais cette option a tout bonnement disparu, car les femmes occupent les logements de deuxième étape et nous remplissons les refuges d'urgence.

Je pense que la « sécurité » est l'élément important ici. Même dans les petites collectivités rurales, il existe des logements abordables, mais s'agit-il du type d'endroit où une femme souhaite aller? S'agit-il d'un logement mal entretenu ou ne présentant aucune mesure de sécurité? Rien qu'en examinant notre parc de logements actuel et en réfléchissant à la manière de le rendre plus sûr et accessible pour les femmes, on pourrait également augmenter le nombre de ce type de logements. Ce serait le plus important pour moi en matière de logements de transition: plus de logements de deuxième étape.

• (1125)

Marilyn Gladu: D'accord.

Rapidement, madame Lee, je pense qu'il ne me reste que quelques secondes.

Erin Lee: Je proposerai d'examiner des possibilités créatives en matière d'investissement. Il est vraiment difficile d'inciter les constructeurs à construire dans nos collectivités... C'est tout ce que j'ai à dire.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

La présidente: Merci, madame Lee, de bien regarder mes signaux.

Madame Larouche, la parole est à vous.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie les deux témoins, Mmes Lee et Champagne, d'être avec nous aujourd'hui.

Nous faisons cette étude dans un contexte où on entend de plus en plus parler de l'inflation et du coût de la vie, qui ont un impact sur les femmes de toutes sortes de façons. Ce matin, j'ai assisté à la présentation du bilan de la fiche de rendement sur la pauvreté de Banques alimentaires Canada, et on me sensibilisait justement au fait qu'il est de plus en plus difficile, avec le coût de la vie, de joindre les deux bouts.

On sait que ça a un lien avec les femmes victimes de violence, parce que, si elles ont l'impression qu'elles ne pourront pas loger et nourrir leur famille si elles sortent d'un cycle de violence conjugale et qu'elles vont dans un refuge, elles vont hésiter à le faire, ne sachant pas ce qui va les attendre par la suite.

J'aimerais revenir sur des questions qui vous ont déjà été posées. Pour moi, les chiffres que j'ai vus ce matin confirment qu'il est difficile de sortir du cycle de la violence, en ce moment, dans ce contexte d'inflation.

Êtes-vous d'accord sur ce constat?

[Traduction]

Erin Lee: Je suis d'accord avec vos observations et les réalités. À mon avis, il serait vraiment bon que le gouvernement continue de réexaminer le revenu de base et l'investissement dans les services de soutien traditionnels par rapport à ce que le revenu de base apporte et au fait qu'il permet aux femmes victimes de violence de choisir de fuir.

Catherine Champagne: Je dirai la même chose et je suis entièrement d'accord.

Je suis d'accord que nous devons nous pencher sur certains de ces services sociaux de base, sur le revenu qui est fourni par leur intermédiaire. Comme je l'ai mentionné, si l'on prend Alberta Works, par exemple, ce montant n'a pas changé. Il suffit à peine à couvrir une caution, sans parler de tout ce dont on a besoin pour subvenir aux besoins de sa famille et de ses enfants, une fois que l'on a emménagé. Il faut réévaluer les montants, réévaluer ces affectations et déterminer si elles correspondent réellement au coût de la vie et permettent à une femme de recommencer sa vie.

[Français]

Andréanne Larouche: Observez-vous un changement dans la clientèle des refuges?

De notre côté, nous sensibilisons les gens au fait que des femmes qui n'ont pas pu travailler toute leur vie et qui sont victimes de violence, rendues à un certain âge, n'arrivent plus à joindre les deux bouts et se retrouvent à la rue. De plus en plus de gens n'y arrivent plus, même s'ils travaillent, notamment chez les femmes aînées.

Donc, est-ce qu'il serait important de développer, en amont, l'autonomisation économique des femmes, afin qu'elles soient suffisamment stables financièrement pour prendre la décision de quitter le cycle de la violence?

Serait-il important, aussi, d'avoir des programmes qui favorisent ça et un filet social qui les aide suffisamment?

[Traduction]

Erin Lee: Je vais réitérer que je pense qu'il est vraiment important d'envisager un revenu de base. Un revenu de base à tous les niveaux et à toutes les étapes de la vie est vraiment important.

La réalité, c'est que notre collectivité vieillit. Nous constatons une augmentation des féminicides et des cas de violence explosive chez les personnes âgées. Nous devons établir des liens avec les hôpitaux. Nous devons prendre en compte la perte de mémoire. Nous devons envisager le changement de comportement connexe qui aggrave la violence, et son effet sur les deux membres du couple quant à leur capacité à rester ensemble ou à la nécessité de se séparer. Dieu nous en préserve qu'un féminicide en résulte.

Les personnes âgées sont surreprésentées, et nous devons investir davantage pour les protéger dans les collectivités vieillissantes.

Catherine Champagne: Je partage cet avis.

Nous avons deux refuges pour personnes âgées en Alberta qui sont membres de l'ACWS, un à Calgary et un à Edmonton. La plupart des gens ignorent même leur existence. Les femmes qui y travaillent sont formidables. Elles préparent les meilleurs repas. Ce sont des femmes exceptionnelles. Les refuges sont bondés. Les places sont tout simplement insuffisantes. Il faut davantage de soutien pour les femmes dans la collectivité, mais peut-être pas dans les refuges, car les cas que nous voyons dans ces refuges pour personnes âgées, bien sûr, sont davantage liés à la violence familiale qu'à la violence entre partenaires intimes.

J'ajouterai un autre élément au volet financier. Dans la récente stratégie décennale de l'Alberta, l'un des piliers consiste à offrir une plus grande stabilité financière aux femmes. Par exemple, des femmes travaillent par quarts. Il faut leur donner davantage de moyens de le faire. Ce n'est pas un horaire du lundi à vendredi. Comment une mère peut-elle bénéficier d'un service de répit ou d'une garderie si elle travaille de nuit? Il faut prendre en compte ces différents éléments et les différentes façons dont les femmes gagnent leur vie. Comment les aider dans tous ces domaines? Il n'y a pas de solution toute faite.

Encore une fois, je répète qu'il faut se pencher sur les éléments fondamentaux prévus dans le financement social pour aider les femmes.

• (1130)

[Français]

Andréanne Larouche: Il faut aussi revoir les prestations de vieillesse pour les femmes aînées et reconnaître que ce sont des revenus fixes qui ne suivent pas l'inflation. Souvent, les méthodes d'indexation de tous ces revenus ne sont pas suffisantes.

Il me reste une minute pour aborder la question du transport. Là encore, je vous remercie de nous faire part de votre point de vue très rural. J'habite dans une circonscription située entre Sherbrooke et Montréal qui comporte des milieux ruraux où il y a des défis en matière de transport pour les femmes et pour tout le monde.

Aujourd'hui, on a annoncé un investissement pour le transport collectif au Québec, mais ces programmes sont souvent adaptés aux grandes villes. C'est pour les métros et les tramways. Ils visent rarement à offrir des solutions de rechange pour les régions plus rurales.

Qu'est-ce qu'il faudrait développer à cet égard?

[Traduction]

Catherine Champagne: Avant tout, je dirais ceci: prenez les autres personnes qui peuvent bénéficier de ces services. Il ne s'agit pas seulement des victimes de violence familiale, mais des personnes âgées, de celles qui ont des problèmes de santé mentale et de celles qui n'ont pas de moyens de transport. C'est là que nous allons voir le volume. L'une des principales raisons pour lesquelles nous ne voyons pas beaucoup d'offres de transport, c'est qu'il n'y a pas de volume. Les clients des refuges sont de passage, et ce ne sont pas toujours ceux que nous attendons.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, madame Champagne.

Madame Roberts, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins pour ce que vous faites.

Comme vous le savez, la violence entre partenaires intimes a augmenté de 76 %. Je ne sais pas si vous avez déjà entendu parler d'une jeune femme appelée Cait Alexander. Elle dirige une organisation appelée EVE, pour « End Violence Everywhere ».

Elle dit: « J'ai failli être battue à mort avec un rouleau à pâtisserie. Puis, le système de justice pénale m'a laissée tomber » et « Je devrais être morte. Il devrait être derrière les barreaux. Étonnam-

ment, rien de tout cela n'est vrai. » Mme Alexander a dû quitter le pays parce qu'elle ne se sentait pas en sécurité.

Pensez-vous que notre système de justice laisse tomber les femmes à cause de lois trop laxistes?

Si vous pouviez toutes les deux répondre à cette question, je vous en serais reconnaissante.

Catherine Champagne: Je le crois, sans équivoque. J'ai travaillé dans le système judiciaire pendant 15 ans avant de m'engager dans les refuges pour femmes, et c'est le principal problème que je constate, encore et encore. Des agresseurs sont mis en liberté sous conditions, ou une mise en liberté sous caution est accordée à des individus qui ne devraient pas en bénéficier. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons ces féminicides. Combien d'individus arrêtés pour violence familiale ont un casier judiciaire? Ils auraient pu rester en détention parce qu'ils ont enfreint les conditions de leur mise en liberté sous conditions, qu'ils devaient respecter.

Je pense que nous manquons à notre devoir envers les femmes à cet égard. On voit de plus en plus dans l'actualité des femmes victimes de violence de la part d'un individu ayant un casier judiciaire: il est en liberté sous caution ou n'a pas été correctement réinséré dans la société.

Anna Roberts: Merci beaucoup.

J'offre à Mme Lee la même occasion de répondre.

Erin Lee: Je rejoins ma collègue.

Il est important que nous commençons à considérer les recoupements entre la justice réparatrice et la justice transformatrice comme des voies de guérison pour les victimes de violence qui se situent en dehors du système de justice pénale.

Anna Roberts: Merci pour ces réponses.

Je suis la porte-parole de l'opposition pour les personnes âgées. Je dois vous dire que je suis un peu déçue. J'ai récemment mené une enquête discrète sur la traite de personnes. Un policier m'a confié qu'on s'en prend désormais aux personnes âgées en raison de la crise du logement. Ce qui m'inquiète, c'est qu'on s'en prend à celles qui souffrent de démence ou d'Alzheimer et qui ne sont donc pas en mesure de témoigner.

Que nous recommanderiez-vous pour assurer la protection de nos personnes âgées? En raison de la crise du logement, beaucoup d'entre elles ont trop honte pour se tourner vers leur famille.

Catherine Champagne: Lorsqu'une personne n'est pas en mesure de témoigner... On le constate non seulement chez les personnes âgées, mais chez les victimes en général. Il faut compiler des données montrant tous les signes qui mènent à cette situation. Vous avez énuméré bon nombre de ces signes. Quand nous examinons la situation financière... Nous parlons de pensions. Dans quelle mesure ont-elles accès aux sommes qui leur permettraient de subvenir à leurs besoins? Dans quelle mesure bénéficient-elles d'aides externes, ne serait-ce que d'aides de la collectivité? Quand j'observe le domaine de la violence familiale en Alberta, je constate qu'il existe de nombreuses aides, mais que les aides destinées aux personnes âgées ne sont pas clairement identifiées ni suffisamment étendues, de sorte qu'elles n'en ont pas connaissance.

Nous en sommes à un point où nous devons prendre soin de nos personnes âgées. Peut-être devons-nous faire davantage de notre côté pour nous assurer qu'elles ont accès à ces aides dédiées, car elles ne savent pas toujours comment s'y prendre pour les obtenir. Comme je l'ai dit, il ne s'agit pas toujours de violence entre partenaires intimes. Parfois, c'est de la violence intrafamiliale, où les enfants les empêchent d'obtenir de l'aide. Il s'agit d'augmenter le financement pour soutenir les refuges pour personnes âgées — non pas que je souhaite que nous ayons davantage de refuges pour personnes âgées. Il s'agit de faire ce travail pour elles lorsqu'elles n'ont plus la capacité de le faire à ce stade de leur vie.

• (1135)

Anna Roberts: Je vous remercie de le dire — et pas parce que je suis une personne âgée.

Des voix: Ha, ha!

Anna Roberts: Nous y arriverons tous un jour. Nous devons assurer ce service pour les personnes âgées de ce pays. Elles ont bâti ce pays. C'est grâce à nos personnes âgées que nous sommes devenus qui nous sommes. Je dois dire que nous ne leur rendons pas justice.

Que pouvons-nous faire pour soutenir les refuges? Mieux encore, les auteurs de ces violences devraient être tenus financièrement responsables. Comment pouvons-nous changer le système pour garantir que les agresseurs soient financièrement responsables envers les femmes qu'ils maltraitent?

Erin Lee: Je pense que c'est une très bonne idée. Je pense que cela dépendra vraiment du traitement que les tribunaux réserveront à ces dossiers et des amendes qu'ils décideront d'imposer. L'arrêt de la Cour suprême nous aidera également à déterminer comment nous gérons le tout, surtout pour les femmes âgées qui vivent ces situations.

Je pense que nous devons réfléchir aux réalités de notre manière d'intervenir en amont et à la façon dont ces programmes, qu'il s'agisse de programmes d'intervention en cas de violence conjugale ou de programmes destinés aux hommes, peuvent faire valoir l'idée qu'ils contribuent à la cause.

[Français]

La présidente: Vous êtes très disciplinée, chère madame. Merci beaucoup.

Madame Nguyen, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Un grand merci aux témoins de s'être jointes à nous pour cette étude très importante.

Madame Champagne, il est évident que les provinces, les municipalités et les régions jouent un rôle très important dans la prestation des services d'hébergement. Je crois savoir qu'il y a eu une série de coupes budgétaires en Alberta et que votre association a relevé ce fait. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'impact que cela pourrait avoir sur les collectivités rurales et les services qui y sont offerts?

Catherine Champagne: Oui, bien sûr. Le gouvernement de l'Alberta a effectivement réduit le financement de certains de nos refuges ruraux. Il y a eu une augmentation pour d'autres refuges. Je

tiens à préciser qu'il ne s'agissait pas de coupes uniformes. Ils ont augmenté le financement de certains de nos autres refuges dans les grands centres, mais je pense que nous devons examiner les aides que nous fournissons. Si nous les supprimons, quelles en seront les répercussions? Les refuges ne sont pas seulement des refuges pour femmes. Ce sont les centres névralgiques de tant de collectivités. Ils deviennent des refuges pour les sans-abri. Ils deviennent des lieux d'accueil en cas de crise. Ils deviennent des lieux où les gens se rencontrent et où ils se rendent pour trouver n'importe quel type de secours.

Quand nous envisageons de réduire le financement ou que nous réfléchissons à la manière dont nous pouvons apporter notre soutien, je pense que nous devons prendre en compte le rôle global d'un refuge pour femmes. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la violence familiale. On y trouve des intervenantes de terrain. Il offre des mesures de soutien à sa collectivité. Certaines femmes ne viennent même pas dans les refuges. Je pense que, comme société, à l'échelle provinciale ou même fédérale, quand nous examinons le financement dans son ensemble, les répercussions des coupes budgétaires vont bien au-delà de la simple abolition de places.

Chi Nguyen: Madame Lee, vous avez commencé à évoquer d'autres formes de justice, comme la justice transformatrice. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'allure que cela pourrait prendre, comment pourrions-nous l'envisager et comment cela pourrait pallier certains problèmes que nous observons dans notre société?

Erin Lee: Je vous remercie pour cette question. Je pense qu'à l'heure actuelle, en ce qui concerne la prévention de la violence et les parcours de guérison, nous devons sortir du système pénal traditionnel. Comme l'a dit, je crois, l'une de mes collègues, le système est défaillant. Il manque à ses obligations envers les victimes. Les victimes subissent un nouveau traumatisme. La notion de justice réparatrice et transformatrice autonomise la victime dans ce processus. Elle lui permet d'exprimer ce qu'elle souhaite. La plupart des victimes vous diront que ce qu'elles souhaitent, c'est que cela n'arrive jamais à personne d'autre.

Le système pénal ne s'engage pas dans cette voie. Nous devons discuter de la manière dont nous travaillons de manière transversale entre les systèmes et dont nous proposons divers parcours et diverses réalités en tenant compte de toutes les mesures de protection, en examinant le contrôle coercitif et toutes ces réalités, mais en offrant aussi véritablement à la victime la possibilité de faire face à la responsabilisation. Le système pénal n'offre pas vraiment cette notion de responsabilisation. Comment changer cela? Comment faire converger les systèmes et créer des parcours pour que les femmes puissent réellement trouver la guérison qu'elles méritent tant? Comment travailler en amont avec les auteurs de violence et examiner comment ils peuvent se responsabiliser, réparer leurs torts et peut-être faire des choix différents afin que nous n'ayons pas à rester tout le temps dans les mauvais systèmes?

• (1140)

Chi Nguyen: J'ai une question sur les systèmes à vous poser à toutes les deux. Comme cet enjeu amène les femmes à être en contact avec toutes sortes de services, notamment du point de vue de la santé, comment mieux comprendre les parcours et harmoniser ces systèmes afin qu'ils soient davantage centrés sur l'expérience des survivantes?

Catherine Champagne: Je pense que ma collègue a une suggestion, je vais donc lui laisser la parole.

Erin Lee: Je pense qu'il est important d'investir dans une commission sur la violence entre partenaires intimes et la violence sexiste. Je pense qu'il est important que le gouvernement s'informe auprès des survivantes et des experts qui travaillent sur le terrain au sein des collectivités. Je pense qu'il est important d'examiner les recommandations provenant de diverses sources et de s'en inspirer pour déterminer la voie à suivre. Nous devons collaborer davantage.

Catherine Champagne: J'ajouterais que le point de vue des survivantes est l'élément le plus important ici. Il ne faut pas se limiter au niveau administratif. Cela se passe aussi au niveau des survivantes.

Chi Nguyen: Très brièvement, y a-t-il d'autres pratiques exemplaires que nous devrions envisager d'adopter et d'intégrer dans nos rapports et recommandations à venir?

Erin Lee: Si vous envisagez des solutions d'hébergement prolongé ou au-delà et que vous souhaitez investir dans ce domaine, je pense qu'il est important d'aller à la rencontre des collectivités et de trouver des modèles qui mobilisent les collectivités, les administrations municipales ainsi que les gouvernements provinciaux et fédéral afin de créer des refuges mieux adaptés aux femmes âgées et à toutes les femmes, quel que soit leur profil.

Catherine Champagne: Je suis d'accord. Très brièvement, par exemple, à Red Deer, en Alberta, nous avons un service où une femme peut passer d'un refuge à un logement de transition, puis à un hébergement prolongé, le tout dans le même immeuble. Elle reçoit un accompagnement complet tout au long du parcours. C'est un magnifique immeuble et un beau modèle.

Je pense qu'il faut s'inspirer de ce qui fonctionne, aplanir les obstacles, éviter aux survivantes de devoir sans cesse raconter leur histoire et leur offrir davantage de soutien.

Erin Lee: Je tiens également à dire que le modèle de travail intergénérationnel est un modèle que nous devrions vraiment envisager et dans lequel nous devrions investir. Si des femmes de tous les âges peuvent s'entraider et apprendre les unes des autres, je pense que ce serait une occasion fantastique que nous aimerions explorer.

[Français]

La présidente: Je vous remercie sincèrement, madame.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci, madame la présidente.

Mesdames Lee et Champagne, je vous remercie encore une fois de vos témoignages. Vous apportez le point de vue des communautés plus rurales, qui est aussi intéressant. C'est une réalité que vivent les femmes dans des endroits éloignés.

Je vais maintenant revenir au financement du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, qui arrive à échéance. À vous entendre, on a vraiment besoin de faire des investissements pour qu'il y ait plus de refuges et plus de places.

Si ce financement n'était pas renouvelé, quelles répercussions concrètes est-ce que ça pourrait avoir?

[Traduction]

Catherine Champagne: Je pense que c'est une question de pérennité. La pérennité pour ces refuges, ces collectivités et ces survivantes est la première chose qui me vient à l'esprit.

Sans réinvestissement, elles ignorent où s'adresser ni quelles formes d'aide existent. On entend souvent que, dans ce monde, une femme n'a peut-être pas besoin d'aide aujourd'hui, mais qu'elle pourrait en avoir besoin plus tard. Si elle a eu ces conversations et sait que de l'aide est disponible, qu'il s'agisse de petits refuges dans de petites collectivités rurales... Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain. Si nous les supprimons ou si nous supprimons tout ou partie de ce financement, nous en verrons les conséquences.

Erin Lee: Je pense que si les investissements dans les refuges sont insuffisants, nous assisterons à une augmentation des féminicides et des décès d'enfants. Je pense que c'est une réalité partout au pays. Si nous reconnaissons ce problème comme une épidémie, nous devons veiller à soutenir le fonctionnement de tous nos refuges, qu'ils soient situés en région éloignée ou en milieu urbain.

[Français]

Andréanne Larouche: Parfait.

En ce moment, on voit la conséquence du manque de financement et de l'incertitude au sujet du renouvellement de ce programme: les femmes demeurent plus longtemps à chaque étape. Lorsqu'elles en sont à la première étape, dans un refuge d'urgence, elles n'arrivent pas à passer à la deuxième étape et, après ça, souvent, il n'y a pas de maison de troisième étape adaptée à leurs besoins, avec des services d'accompagnement pour elles et leur famille, qui sont fragilisées.

Comment le fait que chaque étape soit retardée nuit-il à votre capacité d'accueillir de nouvelles victimes?

[Traduction]

Catherine Champagne: En Alberta, c'est un problème de saturation. Cela montre que le continuum du logement ne fonctionne pas... Vous l'avez bien dit: si nous n'avons pas de logements sûrs et abordables, les femmes restent plus longtemps dans les centres d'hébergement prolongé et dans les refuges d'urgence. Nous constatons également que cela influe sur le nombre de personnes prises en charge dans ces refuges, car elles y restent plus longtemps. Elles continuent d'être soutenues tout ce temps...

[Français]

La présidente: Merci, chère madame.

Monsieur Davies, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

C'est ma première visite à ce comité, et je suis honoré d'être ici.

Si vous me permettez un bref préambule, l'une des raisons pour lesquelles je suis très heureux d'être ici est que la semaine dernière, j'ai accueilli un groupe de survivantes à une table ronde ici à la Chambre des communes. Il s'agit de survivantes de la région de Niagara, victimes d'abus sexuels durant leur enfance et à l'âge adulte. À cette occasion, alors qu'elles racontaient leur histoire... et je remercie ma collègue, Mme Roberts, d'avoir participé à cette table ronde. Ce fut un moment historique pour ces femmes, car plusieurs n'étaient jamais sorties de la région de Niagara. L'une d'elles a dit que venir ici pour raconter son histoire de survie aux parlementaires était le plus beau moment de sa vie.

Nous oublions souvent que les membres de nos collectivités aimeraient avoir cette voix et pouvoir venir témoigner devant un comité comme celui-ci pour exprimer leurs préoccupations et raconter leur histoire. L'un des points qui sont ressortis ce jour-là, c'est qu'à l'époque, beaucoup d'entre elles n'avaient pas accès à un refuge. C'était une autre époque où les refuges étaient associés à une sorte de stigmatisation, et les gens les évitaient pour cette raison.

Ce groupe s'appelle « Our Heart on Our Sleeve », et ce jour-là, elles avaient vraiment le cœur sur la main.

Je suis curieux. Leur plus grand problème était le suivi. Elles n'avaient pas accès aux services. Même celles qui avaient séjourné dans un refuge ont dit qu'après leur départ, elles étaient livrées à elles-mêmes. Je me demande si vous pourriez toutes les deux m'éclairer un peu sur ce point. Le cas échéant, quels services offrez-vous après un séjour dans un refuge, et le financement de ces services est-il suffisant?

Je peux commencer par Mme Champagne.

• (1145)

Catherine Champagne: Tout d'abord, merci d'être ici et d'avoir participé à cet événement. Il est vraiment important d'offrir une telle occasion aux survivantes.

Nous faisons du travail de terrain. C'est une partie importante du travail des refuges en Alberta. Le travail de terrain évite aux femmes de devoir se rendre au refuge. Un lieu physique n'est pas toujours nécessaire. Elles peuvent demander à l'intervenante de les rencontrer dans un café du centre-ville ou à un endroit qui leur est accessible.

Le travail de terrain offre des services globaux. Dans un refuge, une femme commencera à travailler avec une intervenante de terrain, généralement à mi-parcours de son séjour, en vue de faciliter sa sortie. Cela peut consister à l'aider en matière de sécurité alimentaire, de logement, de procédures judiciaires, d'inscription de ses enfants à l'école — toutes les compétences pratiques dont elle pourrait avoir besoin. En même temps, nous offrons ce soutien aux femmes qui ne séjournent pas dans un refuge. Si elles manifestent elles-mêmes ce besoin, nous leur offrons également ce soutien.

Ce service est financé selon un modèle différent. Nous constatons même en Alberta que ce financement change. Cela fait également partie de la sensibilisation publique. Je pense qu'un financement accru dans ce domaine serait une bonne chose, car souvent, les intervenantes des refuges effectuent ce travail en plus de leurs tâches habituelles. Elles essaient de gérer un refuge d'urgence en même temps, tout en essayant d'aider ces femmes sur le terrain. Nous devrions examiner le modèle de financement dans son ensemble et financer ces deux aspects séparément, car ils répondent à deux objectifs très différents.

Fred Davies: Ce financement est toutefois provincial, n'est-ce pas?

Catherine Champagne: Pour nous, il est provincial. Tout est étroitement lié.

Fred Davies: Madame Lee, offrez-vous des services similaires?

Erin Lee: Oui, nous offrons les mêmes services.

Nous offrons des services de terrain. Nous accueillons peut-être 120 personnes au refuge chaque année, mais nous voyons 500 familles dans notre travail de terrain. Nous intervenons dans toutes nos collectivités locales et dans des collectivités éloignées. Nous al-

lons vers les gens. Nous les invitons à venir chez nous. Nous proposons également des services de groupe et du counselling en personne et en ligne, et un groupe fait des appels téléphoniques à des personnes âgées afin de réduire leur isolement et leur permettre de rester en contact.

Je pense que l'enveloppe budgétaire et l'équation, en ce qui concerne les collectivités rurales et la vaste étendue géographique, sont vraiment des éléments qui méritent une grande attention.

Je tiens à vous féliciter pour le succès de votre rencontre avec des survivantes et à dire qu'un autre modèle de pratique exemplaire repose sur les forums de survivantes. Nous organisons des forums de survivantes avec des partenaires des services de police et du système de justice, où ceux-ci rencontrent des survivantes qui leur font part des aspects positifs, négatifs et difficiles de leur expérience avec ces systèmes, afin de les informer sur la manière dont ils pourraient adapter leurs services.

Fred Davies: Je sais que quelques femmes qui sont venues à ce forum la semaine dernière sont à l'écoute et apprécient grandement ce que vous venez de dire. Je leur en suis reconnaissant, car, comme je leur ai dit, ce n'était que mon premier jour. Elles ont souffert toute leur vie. Elles traînent leurs blessures et leurs cicatrices avec elles chaque jour. Elles ont des problèmes de confiance et des problèmes relationnels, mais ce sont les personnes les plus courageuses que j'aie jamais rencontrées. Je leur suis reconnaissant d'être venues ici, mais ce n'est que le premier jour.

Des forums comme celui-ci contribuent également à sensibiliser la population à l'échelle nationale. Encore une fois, je suis reconnaissant d'avoir pu être ici pour y contribuer.

J'ai une autre question: notre système de justice favorise souvent largement l'agresseur au détriment de la victime...

• (1150)

[Français]

La présidente: Je suis désolée, cher collègue. Votre temps de parole est écoulé, mais peut-être que votre question sera reprise par une de vos collègues.

Madame Ménard, vous avez la parole.

Marie-Gabrielle Ménard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Champagne, madame Lee, je suis soufflée par votre aplomb. Ce que vous apportez aujourd'hui offre de nouveaux éclairages au Comité.

J'ai envie de reprendre vos mots, madame Champagne, et je vais les retenir: les refuges pour femmes sont, en fait, des sanctuaires. Évidemment, on pense à ces lits. Pour certaines femmes, lorsqu'elles entrent dans un refuge, c'est la première nuit depuis bien longtemps où elles vont dormir sans avoir peur de mourir. Ce n'est pas rien.

Ces refuges, ces sanctuaires, sont tenus à bout de bras par un personnel formé et passionné. Je ne veux pas vous mettre des mots dans la bouche, mais c'est probablement aussi un personnel essoufflé. En tout cas, c'est ce que j'entends dans les conversations que j'ai ici, au Québec.

Pouvez-vous nous brosser un portrait de la situation quant aux intervenants qui œuvrent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour accompagner ces femmes-là? Je pense qu'il est important d'en parler dans le rapport et dans les recommandations que nous devons présenter au gouvernement.

[Traduction]

Catherine Champagne: Tout à fait, et c'est le cas partout au pays. C'est pareil en Alberta aussi. Comme j'ai travaillé en première ligne et j'ai gravi tous les échelons au sein des refuges pour femmes, je sais à quel point ce travail peut être difficile, et c'est très intimidant pour elles. Si l'on prend l'exemple des refus d'admission, lors d'une journée normale, nous allons tous au travail sans avoir à refuser l'accès à des femmes et à leurs enfants à l'endroit où nous travaillons. Cela peut être très lourd à gérer pour elles.

À l'ACWS, nous avons mis en place une initiative, financée elle aussi à même les fonds du Plan d'action national il y a quelques années, qui consistait à offrir un accompagnement psychologique au personnel de première ligne des refuges. C'est un aspect souvent négligé et intégré à leur programme d'aide aux employés conventionnel, alors que c'est très particulier. Il s'agit de retours sur les situations vécues, de la manière de les gérer et de revenir au travail le lendemain pour accomplir le même travail, qui est extrêmement difficile et éprouvant. Je pense que nous devons envisager d'investir de l'argent dans ce domaine.

De plus, nous constatons des taux de roulement du personnel très élevés dans les refuges à travers la province. Comme organisation, nous essayons de trouver des moyens d'aider les refuges à atténuer ce problème, mais il persistera. Le travail est pénible, et il est très difficile de le faire sur le long terme. Je pense donc que nous devons investir davantage dans la manière dont nous soutenons le personnel. Il faut également offrir un salaire décent. C'est un élément essentiel, même en Alberta. Les intervenantes sont sous-payées. Nous n'attirons pas des personnes plus spécialisées ou chevronnées pour occuper certains de ces postes, car la rémunération n'est tout simplement pas suffisante.

Il est essentiel et crucial d'inclure les intervenantes de première ligne des refuges dans tous vos travaux et dans toutes les recommandations formulées par le Comité. Ce sont elles qui vont y donner suite et aider directement les survivantes lors des pires jours de leur vie.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Madame Lee, je vais pousser la conversation un peu plus loin: est-ce que le fait que les survivantes doivent, par moments, tenter de rebâtir rapidement un lien de confiance avec les intervenantes a des conséquences sur elles?

[Traduction]

Erin Lee: Je tiens à dire que j'ai le sentiment que notre personnel est très bien formé, très passionné, qu'il met tout en œuvre et utilise toutes les stratégies possibles. Je pense que l'épuisement compassionnel et le traumatisme vicariant sont une réalité, tout comme le fait que nous savons que les femmes portent un traumatisme et que notre personnel porte un traumatisme. Je pense que nous devons investir et reconnaître que les intervenantes devraient avoir droit à des congés payés, qu'on devrait les encourager à faire une pause et que le financement doit prévoir de la formation et des pauses, tout en reconnaissant l'existence de l'épuisement compassionnel.

Nous avons des groupes de discussion auxquels notre personnel participe deux heures par semaine simplement pour s'asseoir et ven-

tiler afin d'être en meilleure santé, car s'il n'est pas en bonne santé, il mettra les clients en danger. Nous n'allons pas le permettre. Nous allons atténuer ce risque à chaque étape.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Merci beaucoup.

Au Québec, il y a quelques années, on a instauré des tribunaux spécialisés. Le succès de leur mise en œuvre était aussi lié à la formation de la magistrature et des acteurs sociojudiciaires, afin d'assurer un accompagnement adéquat des victimes et des survivantes.

Lorsque des femmes font cet acte de grand courage qui est de fuir un foyer violent, il y a toutes sortes d'intervenants qui vont croiser leur parcours, dans les refuges, certes, mais aussi en dehors de ceux-ci. Je pense notamment aux intervenants de l'organisme Transit Secours qui étaient avec nous il y a quelques jours.

Madame Champagne, madame Lee, selon vous, qui devrait bénéficier d'une formation tenant compte des traumatismes pour bien comprendre et bien accompagner les survivantes de violence conjugale?

[Traduction]

Erin Lee: C'est une énorme question, sachant qu'on indique qu'il ne reste que très peu de temps.

Je pense que nous avons besoin d'éduquer le public et de mener des campagnes de sensibilisation au sein de la collectivité pour la mobiliser afin de mobiliser nos concitoyens pour qu'ils reconnaissent les situations de violence lorsqu'ils en sont témoins et qu'ils les dénoncent. Nous pourrions ainsi mettre fin à cette violence. Nous devons le faire à l'école. Nous devons le faire à tous les niveaux. C'est un investissement considérable que nous devons réaliser. La formation des juges, à l'autre extrémité de ce spectre, est également tout à fait essentielle.

● (1155)

[Français]

La présidente: Madame Ménard, je vous remercie beaucoup pour cet entretien.

Mesdames Champagne et Lee, je vous remercie de vous être rendues disponibles aujourd'hui. Nous avons beaucoup appris de vos témoignages.

Chers collègues, nous allons suspendre la réunion pour quelques instants, le temps d'accueillir le deuxième groupe de témoins.

● (1155)

(Pause)

● (1200)

La présidente: Nous reprenons la séance.

Bienvenue à chacun et chacune d'entre vous.

J'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre microphone. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez tout simplement lever la main. Si vous êtes sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ».

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui sont sur Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en anglais ou en français. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour sélectionner le canal désiré.

Je rappelle également que toutes les interventions des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Cela dit, je ne couperai pas les échanges entre les députés et les témoins, pour ne pas casser le rythme.

[Traduction]

Je vais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

De l'Elspeth Heyworth Centre for Women, nous accueillons Sunder Singh, directrice exécutive. De la Denise House, nous accueillons Julia Fiddes, directrice générale. Du YMCA de Cambridge, nous accueillons Kim Decker, directrice générale.

Bienvenue. Nous allons maintenant commencer par les déclarations liminaires.

Madame Singh, la parole est à vous pour cinq minutes. Je vous en prie.

Sunder Singh (directrice exécutive, Elspeth Heyworth Centre for Women): Merci, madame la présidente.

Madame la présidente et membres du Comité, merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui au sujet du besoin urgent de refuges et de logements de transition supplémentaires pour les femmes et les enfants qui fuient la violence.

Je travaille au Centre Elspeth Heyworth pour les femmes depuis plus de 20 ans. Au cours de cette période, j'ai été témoin du courage de femmes qui ont pris la décision difficile de mettre fin à des relations abusives, en quête de sécurité et d'un avenir meilleur pour leurs enfants. J'ai également été témoin de la réalité déchirante de nombreuses femmes qui ne parviennent pas à trouver un endroit sûr où se réfugier. Leurs enfants vivent dans la peur, sont témoins de violence dans leur foyer et en gardent des séquelles émotionnelles qui peuvent durer toute une vie.

De nombreuses femmes en quête de sécurité se voient refuser l'accès aux refuges parce que ceux-ci sont pleins. Les refuges ne sont pas de simples logements d'urgence; ils constituent un service essentiel de prévention de la violence. Lorsque les places manquent, les femmes et les enfants sont souvent contraints de rester dans des situations dangereuses ou de se retrouver à la rue.

Selon Statistique Canada, les femmes continuent d'être refoulées principalement parce que les établissements fonctionnent à capacité maximale. Cela reste un défi majeur partout au Canada, en particulier dans les grands centres urbains. Cependant, je crois que nous avons l'occasion de relever simultanément deux grands défis de notre pays.

Le Canada est confronté à une pénurie chronique de travailleurs qualifiés dans les métiers spécialisés. Partout au pays, les employeurs recherchent des personnes qualifiées dans les domaines de la construction, de la soudure, de la menuiserie, de la conduite d'engins lourds, de l'électricité et de nombreux autres métiers. Parallèle-

ment, des milliers de femmes fuyant la violence cherchent un moyen de retrouver leur indépendance.

Les refuges doivent devenir non seulement des lieux de sécurité, mais aussi des centres d'occasions pour les femmes qui cherchent à entreprendre une nouvelle vie. En intégrant une formation aux métiers spécialisés dans les programmes des refuges, les femmes pourraient acquérir de précieuses compétences tout en reconstruisant leur vie. Grâce à des partenariats avec les syndicats, les employeurs, les collègues et les programmes d'apprentissage, les refuges pourraient devenir des passerelles vers des carrières épanouissantes.

Les femmes ne devraient pas être cantonnées à des emplois au salaire minimum alors qu'elles ont le potentiel de devenir des professionnelles qualifiées recevant un revenu stable, des avantages sociaux et une pension, avec des perspectives de carrière à long terme. Une femme qui cherche la sécurité et entre dans un refuge peut en ressortir avec un métier, une occasion d'apprentissage et la capacité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille avec dignité et confiance.

Je voudrais vous donner un exemple concret. Le Centre Elspeth Heyworth pour les femmes a récemment eu l'occasion de s'associer au comté de Simcoe et à la ville de Bradford West Gwillimbury pour créer un refuge à Bradford, en Ontario. Cette région a le besoin criant d'un refuge. Soixante-dix femmes ont été placées dans des hôtels faute de place dans les refuges.

Un bien immobilier appartenant à la municipalité est disponible et pourrait répondre aux besoins de 20 femmes et de leurs enfants à la fois. Le refuge pourrait offrir un logement sûr, des programmes pour les enfants, des possibilités de perfectionnement personnel et une formation aux métiers du bâtiment. L'investissement estimé s'élèverait à environ 13 000 \$ par femme, incluant à la fois l'hébergement au refuge et la formation. En l'espace de quelques mois, de nombreuses participantes pourraient être prêtes à l'emploi, s'orientant vers des apprentissages et des carrières à long terme.

Les avantages vont bien au-delà de la femme elle-même. Lorsque les femmes obtiennent un emploi valorisant, elles acquièrent une indépendance financière. Elles commencent à envisager l'accession à la propriété, les moyens de transport, la poursuite de leurs études et un avenir meilleur pour leurs enfants. Les collectivités gagnent des travailleuses qualifiées. Les employeurs gagnent des talents indispensables. Les gouvernements en tirent profit grâce à une dépendance réduite à l'aide sociale et à une augmentation des recettes fiscales. Il ne s'agit pas simplement d'un investissement social; c'est un investissement économique au rendement mesurable.

Le projet de refuge à Bradford a reçu un soutien massif de la part des dirigeants municipaux, des partenaires de la collectivité et des organisations syndicales. Le besoin est clair, et l'occasion est réelle. Le seul obstacle est le financement.

Aujourd'hui, j'exhorte le gouvernement à considérer les refuges non pas comme un coût, mais comme un investissement dans la sécurité publique, le développement de la main-d'œuvre, la croissance économique et l'avenir des familles canadiennes. Chaque place dans un refuge représente plus qu'un simple lit. Elle représente...

● (1205)

La présidente: Merci, madame.

[Français]

Madame Fiddes, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Julia Fiddes (directrice générale, The Denise House): Bonjour, madame la présidente et membres du Comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur le rôle et la capacité des refuges pour femmes et des logements de transition.

Je compare aujourd'hui en tant que représentante de la région de Durham, où quatre refuges pour victimes de violence sexiste accueillent une population qui va croissant. Bien que chaque organisation travaille inlassablement pour soutenir les femmes et les enfants fuyant la violence, la demande continue de dépasser la capacité actuelle. Chaque jour, les refuges de notre région et de tout le Canada sont contraints de prendre des décisions intenable, car il n'y a tout simplement pas assez d'options de logement sûres et abordables pour les survivantes.

Les femmes fuyant la violence restent plus longtemps dans les refuges d'urgence, non pas parce qu'elles continuent d'avoir besoin d'une intervention d'urgence, mais parce que, souvent, un logement abordable et adapté n'est tout simplement pas disponible pour la suite. Les refuges d'urgence sont en effet devenus des logements de secours pour un système soumis à une pression considérable. Parallèlement, les femmes font face à une multitude de défis croisés, comme des traumatismes, des problèmes de santé mentale, la consommation de substances, la précarité de l'emploi, des conflits avec le tribunal de la famille, des responsabilités envers la famille et des obstacles systémiques liés à la race, au handicap, au statut d'immigrante ou à l'identité autochtone.

Lorsque les femmes n'ont pas les moyens de se loger, elles sont plus susceptibles de rester dans des relations dangereuses, exposant ainsi leurs enfants et elles-mêmes à un risque permanent. Lorsque les loyers sont inabornables, que les services de garderie sont inaccessibles et que les aides au revenu sont insuffisantes, il devient nettement plus difficile de quitter un environnement violent. Pour de nombreuses survivantes, la question n'est pas simplement « Puis-je partir? », mais plutôt « Où vais-je aller, comment subviendrai-je aux besoins de mes enfants et serons-nous en sécurité demain? »

Le manque de logements abordables est désormais l'un des principaux obstacles à la sécurité des survivantes de violence sexiste. Si les places dans les refuges d'urgence sont essentielles, les refuges ne peuvent pas à eux seuls résoudre cette crise. Les femmes ont besoin d'un continuum de soutien incluant la prévention, l'intervention d'urgence, un logement de transition très abordable, un soutien en santé mentale, des services de garderie, une aide à l'emploi et une stabilisation à long terme.

Dans la région de Durham, la violence entre partenaires intimes a été officiellement déclarée une épidémie en 2023. Les organisations communautaires, les municipalités et les prestataires de services se sont mobilisés en réaction. Cependant, l'action locale ne peut à elle seule résoudre une crise du logement nationale. Si nous voulons sérieusement mettre fin à la violence sexiste, le logement doit être reconnu comme un élément central de la solution.

Les logements de transition sont particulièrement importants, car le rétablissement après la violence ne se fait pas en trois à six mois.

Les survivantes ont besoin de temps pour retrouver une stabilité, subvenir aux besoins de leurs enfants et guérir de leur traumatisme.

Je me permets de soumettre respectueusement les recommandations suivantes à l'examen du Comité.

Premièrement, le gouvernement fédéral doit augmenter considérablement ses investissements dans des logements très abordables et supervisés, destinés aux femmes et aux enfants fuyant la violence. L'accès à un logement sûr et abordable est l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la violence sexiste.

Deuxièmement, les modèles de financement des refuges et des logements de transition doivent refléter la réalité actuelle, notamment les séjours plus longs en refuge, les besoins de plus en plus complexes des utilisatrices et les pressions sur le personnel.

Troisièmement, il faut investir davantage dans les logements supervisés, de transition et de deuxième étape. L'hébergement d'urgence n'est qu'une première étape. Sans options sûres et à plus long terme, les femmes restent prisonnières de cycles d'instabilité.

Quatrièmement, les modèles de financement doivent tenir compte de la réalité régionale. Des collectivités comme la région de Durham connaissent une croissance rapide et une hausse du coût des logements, ainsi qu'une demande de services croissante. Les femmes ne peuvent pas rebâtir leur vie si l'aide sociale et les allocations de logement restent bien en deçà des prix du marché.

Enfin, les survivantes ont besoin d'un soutien intégré, comprenant des services de garderie, une aide juridique, un accompagnement psychologique pour les traumatismes, un soutien au revenu et des moyens de transport, ainsi que des services adaptés à leur culture.

En conclusion, la violence sexiste n'est pas seulement une crise qui se déroule à huis clos. C'est un énorme problème de logement, de santé publique, d'économie et de sécurité publique. Lorsque les femmes et les enfants n'ont pas accès à un logement sûr, ils restent exposés à la violence, y compris au risque de préjudice mortel. Lorsque les refuges pour femmes fonctionnent au-delà de leur capacité d'accueil, l'ensemble du système de soutien est mis à rude épreuve.

Nous savons ce qui fonctionne: l'investissement dans le logement abordable, les aides transitoires, la prévention et les services coordonnés. Ces investissements donnent aux femmes et aux enfants la possibilité non seulement de survivre à la violence, mais aussi de rebâtir leur vie et d'avancer vers un avenir sans violence. Une sécurité durable nécessite des solutions durables.

Merci de m'avoir invitée à contribuer à cette importante étude. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1210)

[Français]

La présidente: Nous vous remercions de vos commentaires, madame Fiddes.

Nous allons maintenant passer à la dernière intervenante.

[Traduction]

Madame Decker, la parole est à vous pour cinq minutes.

Kim Decker (directrice générale, YWCA Cambridge): Madame la présidente et membres du Comité, merci de me donner l'occasion de contribuer à cette étude.

Je m'appelle Kim Decker et je suis la directrice générale de YWCA Cambridge. Nous sommes une association membre de YWCA Canada, la plus ancienne et la plus grande organisation de promotion de l'égalité des sexes du pays, ainsi que le plus grand fournisseur de logements et de refuges pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

YWCA Cambridge gère le premier et l'unique refuge d'urgence pour femmes sans-abri à Cambridge. Nos propres recherches nous ont amenées à mettre en place un modèle qui diffère considérablement des refuges d'urgence traditionnels, ouverts uniquement la nuit. Nous gérons un établissement ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, avec des services de soutien complets sur place.

Nous agissons ainsi parce que nos propres recherches locales — dont les conclusions sont corroborées par des études provinciales et nationales — révèlent que près des deux tiers des femmes en situation d'itinérance sont victimes de violence chaque semaine. Cela nous montre que le renvoi forcé en journée est dangereux et rend impossible toute forme de stabilité, augmentant ainsi le risque de violence et d'autres difficultés au sein du refuge. Le modèle de service limité à la nuit est l'une des principales raisons pour lesquelles les refuges pour sans-abri ont la réputation d'être si peu sûrs. Ce n'est pas le service; c'est le modèle de financement.

Je voudrais aborder la distinction problématique et artificielle entre les refuges pour sans-abri et les refuges pour victimes de violence familiale. Une femme qui séjourne dans un refuge pour victimes de violence familiale est sans abri — si l'alternative était sûre pour elle, elle s'y trouverait. Pourtant, les bailleurs de fonds et les décideurs politiques continuent de traiter ces deux types de structures comme deux systèmes distincts. Cela cloisonne le financement et entraîne une disparité notable dans le degré de soutien qu'une femme reçoit, selon la porte par laquelle elle entre. Cette distinction tire ses origines d'une opinion dépassée voulant que les personnes qui fuient la violence méritent plus d'aide que celles qui perdent leur logement pour d'autres raisons, ou celles qui perdent leur logement avant qu'une place ne se libère pour elles dans un refuge pour victimes de violence contre les femmes.

Cette défaillance du système est masquée par les méthodes actuelles de collecte de données. Les recensements ponctuels imposés par le gouvernement fédéral se concentrent sur l'itinérance de rue, qui est plus visible et tend à être dominée par les hommes. Les femmes sont bien plus susceptibles de vivre une situation d'itinérance cachée: dormir chez des amis, rester dans des situations dangereuses ou rester avec un partenaire violent pour éviter la rue.

De plus, comme il y a moins de lits en refuge et de services dédiés aux femmes, celles-ci sont en fait rendues invisibles. Plus d'un million de femmes au Canada ont connu cette forme d'insécurité du logement. On ne les voit pas sur le trottoir; il y a donc moins de lits en refuge pour elles que pour les hommes — une source clé des données ponctuelles. Elles ne sont pas comptées et, par conséquent, ne reçoivent aucun financement.

L'insécurité du logement n'est pas seulement le résultat de la violence, mais aussi l'un de ses principaux facteurs. Sans porte d'entrée qui se verrouille, les femmes sont contraintes de se livrer au commerce du sexe de survie ou à d'autres situations d'exploitation simplement pour s'assurer un toit pour la nuit et éviter le risque de violence, souvent plus grand ou moins prévisible.

Depuis l'ouverture de notre refuge en février 2025, nous fonctionnons à capacité maximale. Depuis août 2025, date à laquelle

nous avons commencé à suivre ce chiffre, nous avons dû refuser plus de 230 demandes d'aide parce que nous étions complets. Il n'y a toujours nulle part ailleurs dans notre ville où diriger ces femmes.

Nous constatons également une crise croissante de l'accessibilité qui touche de manière disproportionnée les femmes âgées sans-abri, une population de plus en plus touchée par l'itinérance. Les données nationales montrent que seuls 66 % des refuges pour femmes disposent de chambres accessibles en fauteuil roulant. Pour les 79 % de femmes en situation de précarité de logement qui vivent avec un handicap, le système est physiquement inaccessible. Il est également important de noter qu'il est pratiquement impossible de trouver un logement à la fois accessible et abordable. En effet, l'un des principaux facteurs expliquant l'allongement de la durée des séjours en refuge est l'absence de logements adaptés vers lesquels les femmes peuvent déménager.

La Stratégie nationale sur le logement est en vigueur depuis sept ans, mais d'importants écarts en matière d'égalité entre les sexes subsistent. Dans tout le Canada, on compte plus de 4 800 lits dans des refuges d'urgence réservés aux hommes, contre un peu plus de 2 000 pour les femmes.

Pour remédier à cela, le gouvernement fédéral doit élargir officiellement la définition de l'« itinérance » dans la Stratégie nationale sur le logement afin d'y inclure l'itinérance cachée.

Celle-ci doit avoir une disposition exécutoire tenant compte des différences entre les sexes, qui reflète l'ampleur réelle des besoins des femmes en matière de logement.

Le financement fédéral des infrastructures doit être subordonné à des normes de conception universelle afin de garantir que les personnes âgées et les femmes handicapées ne soient jamais refoulées pour cause d'absence d'ascenseur ou de toilettes accessibles dans un établissement.

Enfin, nous devons cesser de dissocier l'itinérance de la violence envers les femmes. Ce sont les deux faces d'une même médaille.

• (1215)

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup de vos réflexions, madame Decker.

Madame Roberts, la parole est à vous pour six minutes.

[Traduction]

Anna Roberts: Merci, madame la présidente.

Merci à toutes les témoins. Je suis convaincue que vous êtes véritablement des héroïnes pour l'aide précieuse que vous apportez aux femmes. Je vous en remercie.

Je vais m'adresser à Mme Singh. J'ai rendu visite à votre organisation à plusieurs reprises. Je sais que vous en êtes la directrice exécutive depuis 2005, défendant les femmes, les personnes âgées et les nouvelles arrivantes. Je sais également que vous aidez plus de 4 000 personnes chaque année et que le nombre de visites annuelles a augmenté de 45 %, pour atteindre plus de 14 500. Vous soutenez près de 15 000 personnes âgées chaque année.

Je sais aussi que vous avez un programme de sensibilisation des femmes et des filles à la traite des personnes. Le témoignage d'une personne que vous avez aidée illustre parfaitement le travail de votre organisation, et j'aimerais le lire: « Je suis la maman d'une magnifique petite fille et je viens de sortir d'une relation violente. Je ne connaissais rien à la loi ni à quoi que ce soit au Canada. Une bonne amie à moi qui avait vécu la même expérience m'a orientée vers EHCW. Dès que je les ai appelées, j'ai eu au téléphone une merveilleuse intervenante nommée Sona. Elle m'a tout de suite rencontrée dans une conversation sur Zoom, a pris le temps de m'écouter et m'a promis de m'aider... ».

Cette femme a pu échapper à la violence à laquelle elle était habituée, je suppose, si l'on peut le dire ainsi.

Madame Singh, je sais que vous avez demandé de l'aide pour la création de refuges supplémentaires. Que doit faire le gouvernement pour faire en sorte que les auteurs de violence restent derrière les barreaux et que les survivantes se sentent en sécurité? De même, comment pouvons-nous, en tant que gouvernement, mettre en place des règles pour que les refuges soient là pour aider les femmes?

• (1220)

Sunder Singh: Merci, madame Roberts, d'avoir mis en relief les services que nous fournissons.

La question des auteurs de violence et de l'endroit où ils devraient se trouver est importante à aborder. Lorsqu'ils sont arrêtés, les auteurs de violence devraient purger une peine maximale. Ils ne devraient pas mettre en péril le bien-être des survivantes, qui doivent alors se rendre dans un refuge où elles peuvent se sentir en sécurité et à l'aise afin de reprendre pied dans la vie et de s'engager sur la voie du rétablissement.

Quand je dis « peine maximale », je veux dire que les auteurs de violence doivent être inculpés d'une amende de 200 000 \$, ou tout autre montant, et qu'ils doivent ensuite rester en prison — sans libération conditionnelle, sans caution. Les amendes infligées aux auteurs de violence devraient être directement reversées au refuge. Il devrait y avoir des sanctions sévères pour les auteurs de violence, sans les laisser partir au bout de deux semaines ou d'un mois, et laisser les femmes se sentir en danger. Il est important qu'ils purgent une peine maximale.

En outre, le gouvernement cherche des moyens innovants de prendre soin de la population. Que peut-on faire de plus pour redonner aux femmes leur employabilité? Les former. Ne pas se contenter de les héberger dans des refuges, et les laisser se demander quelle est la prochaine étape. Les femmes se sentent toujours perdues. Aussitôt inscrite dans un refuge, la femme devrait entreprendre une formation. Il y a une longue liste de métiers spécialisés accessibles aux femmes. Elles peuvent choisir la formation qui leur convient et l'entreprendre. Les syndicats sont prêts à s'engager. Les collègues et les universités sont prêts à former les femmes. Les syndicats disposent de centres de formation dotés de services de garderie pour aider les femmes à se concentrer sur leur formation et parfaire leurs compétences.

C'est une approche très innovante à long terme. Cela aide le gouvernement et lui permet de rentabiliser son investissement initial dans les refuges, afin de les agrandir et d'en augmenter le nombre, de sorte que les femmes et leurs enfants n'aient pas à attendre.

Cela aidera certainement les femmes qui fuient la violence. Dès qu'elles ont une place dans un refuge, elles peuvent acquérir des

compétences, puis travailler et bâtir une vie pour leurs enfants, au lieu d'être affligées du sentiment de ne pas avoir de domicile, de ne pas avoir d'objectif ou de ne pas savoir où aller ensuite. Nous devons offrir cet espace aux femmes.

Anna Roberts: Merci beaucoup, madame Singh.

Ma question suivante s'adresse à Kim Decker.

Votre refuge a fonctionné à plus de 94 % de son taux d'occupation au cours de sa première année et a tout de même dû refuser 160 demandes de services. D'après votre expérience, ce niveau est-il courant?

Kim Decker: Comme je l'ai dit, notre refuge n'est ouvert que depuis un an, et depuis août 2025, nous avons reçu plus de 230 demandes d'aide que nous n'avons pas pu satisfaire.

Lorsque nous avons envisagé d'ouvrir le refuge, je ne suis pas sûre que nous avions une idée précise de l'ampleur de l'itinérance chez les femmes dans notre collectivité. Je pense que, compte tenu du fait que notre établissement a été complet et que nous avons dû refuser tant de demandes, nous commençons à voir la réalité de l'itinérance chez les femmes dans notre collectivité, et je crois que ce phénomène va continuer à s'aggraver.

[Français]

La présidente: Madame Decker, je suis désolée, mais je dois vous interrompre, puisque le temps est écoulé.

Madame Tesser Derksen, vous avez maintenant la parole.

• (1225)

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Merci beaucoup à tous de m'accueillir. C'est la première fois que je siége à ce comité. Je représente la circonscription de Milton-Est—Halton Hills-Sud.

Ma question s'adresse à Mme Fiddes.

Vous avez, je crois, une certaine expérience de ce domaine, notamment avec le Sexual Assault & Violence Intervention Services, ou SAVIS, de Halton. J'ai assisté à une table ronde de survivantes organisée par SAVIS il y a quelques semaines. Merci beaucoup pour votre travail. La région de Durham a beaucoup de chance de vous avoir aujourd'hui.

Nous avons entendu bien des gens parler du système de justice pénale en particulier. Nos témoins précédentes l'ont fait également. J'ai travaillé pendant des années comme avocate spécialisée en droit de la famille. Au début de ma carrière, une grande part de mon travail recoupait ce que l'on appelait alors communément le secteur de la violence contre les femmes, qui, à son tour, recoupait souvent les tribunaux pénaux.

Les témoins précédentes ont souligné que le système judiciaire doit servir les femmes afin de préserver leur sécurité. Conscients que les systèmes judiciaires provinciaux jouent également un rôle opérationnel important dans l'administration de la justice, nous voulons leur donner les outils de détermination de la peine dont ils ont besoin pour assurer la sécurité des femmes. L'an dernier, les Canadiens ont élu notre gouvernement sur la base d'un programme de réforme de la justice pénale. Pour tenir cette promesse, notre gouvernement a présenté des projets de loi sur la réforme de la mise en liberté sous caution et de la détermination de la peine, ainsi que le projet de loi C-16, la Loi visant à protéger les victimes. Ce projet de loi crée de nouvelles infractions liées au contrôle coercitif et reconnaît également le féminicide comme un meurtre au premier degré automatique, entre autres choses. Je suppose que vous avez entendu parler de cette loi.

Dans le cadre de mon travail juridique, j'ai rencontré des femmes qui se demandaient comment elles en étaient arrivées là. Vous travaillez tous les jours avec des femmes qui se posent probablement la même question. Elles mènent une vie qu'elles n'auraient jamais imaginée. J'ai souvent constaté que les premiers pas qui les ont menées là étaient imperceptiblement petits. Cela commençait généralement par le contrôle et la manipulation exercés par un partenaire intime.

Je vous demanderais de répondre à deux questions selon votre expérience. Premièrement, dans quelle mesure le contrôle coercitif et l'isolement financier et social par des partenaires intimes coercitifs sont-ils répandus chez les femmes avec lesquelles vous travaillez? Deuxièmement, quel impact pensez-vous que la Loi visant à protéger les victimes aura sur votre travail et sur la vie des femmes et des enfants que vous aidez?

Julia Fiddes: C'est une excellente question. Je vais commencer par le contrôle coercitif.

Les différences sont nombreuses dans le continuum de la violence contre les femmes et de la violence sexiste. La seule chose qui est omniprésente dans tous les aspects du mouvement contre la violence sexiste et la violence contre les femmes, c'est le contrôle coercitif. À tous les degrés de violence contre les femmes, on observe le contrôle coercitif à l'œuvre. C'est un aspect sur lequel nous avons souvent beaucoup de mal à travailler avec les femmes. Comme il est omniprésent et fait partie intégrante de leur expérience quotidienne de la violence sexiste, il est très difficile d'en cerner les racines.

Avec les modifications apportées aux lois, je n'ose même pas imaginer... Dans notre secteur, la possibilité que ces lois changent nous enthousiasme, car c'est ce que nous essayons de dire depuis longtemps. La violence contre les femmes ne peut exister sans contrôle coercitif. Il est beaucoup plus difficile de faire inculper quelqu'un pour des agressions graves ou des faits plus médiatisés. Le contrôle coercitif est pertinent. Il est très répandu. C'est une chose pour laquelle nous pouvons voir tous les agresseurs être tenus responsables.

Quand quelqu'un est tenu responsable, cela change quelque chose chez la survivante. Cela lui donne un peu plus de poids pour dire: « Je n'invente pas tout ça. C'est en fait un problème qui ne concerne pas que moi. » Cela redonne aux survivantes un certain contrôle sur leur propre vie et leur redonne un peu de pouvoir. En tant que secteur, nous nous efforçons de redonner aux femmes le pouvoir sur leur vie et une certaine autonomie. Le fait que cela soit reconnu comme un phénomène dangereux et omniprésent, comme

nous le savons depuis de nombreuses années, change la donne. Cela va rendre les choses beaucoup plus respectueuses pour les survivantes.

Kristina Tesser Derksen: Merci beaucoup pour cela. C'est extrêmement valable.

Je voudrais également vous interroger sur le rôle des logements de deuxième étape ou de transition. Je suis une ancienne conseillère municipale. Souvent, nous recevons des appels ou des courriels de membres de la collectivité qui ont vu des personnes qui étaient sans domicile et qui cherchaient de l'aide. Dans ma collectivité, la région était responsable du logement d'urgence. Nous avons plusieurs organisations, mais il y en a une vraiment formidable, la Milton Transitional Housing, qui a remporté un immense succès en comblant ce fossé entre le logement d'urgence et le logement stable à long terme.

À quel point ce fossé, cet espace de transition, est-il sous-financé? Il y a toujours de la place pour davantage de financement et de soutien dans ces domaines, mais je pense que les logements d'urgence et les refuges ont été surchargés parce que les gens pensent automatiquement que cela constitue la solution à long terme.

Pourriez-vous nous parler du rôle que jouent les logements de deuxième étape et les logements de transition, et peut-être aussi un peu des rôles que jouent les municipalités et les autres ordres de gouvernement, et du dialogue qu'ils entretiennent entre eux pour combler ce vide?

• (1230)

Julia Fiddes: Comme je l'ai dit dans mon intervention, la question des logements de transition est sans doute celle qui me préoccupe le plus en ce moment. Nous ne pouvons pas faire ce travail et nous ne pouvons pas mettre fin à la violence sexiste, si nous n'avons pas de logements de transition. Les refuges sont devenus de facto des logements de transition. Vivre avec ses enfants dans une pièce pas plus grande que cette table pendant plus de trois mois est loin d'être idéal. Nous avons maintenant des femmes qui séjournent dans nos refuges pendant huit, neuf, dix et même douze mois. Nous n'avons pas la capacité voulue pour faire ce genre de travail et aider les femmes à s'en sortir.

Notre refuge a demandé au ministère l'autorisation de transformer deux de ses lits en lits de transition — et il l'a obtenue —, afin de pouvoir mettre des femmes en rapport avec des programmes d'emploi, de leur permettre d'acquérir des compétences de vie et de les aider à sortir définitivement du système des refuges.

Les municipalités, comme la municipalité régionale de Durham, ne financent pas... J'ai entendu mes collègues expliquer la différence entre la violence sexiste et l'itinérance. C'est très réel. Ces femmes sont des femmes sans domicile, mais les régions ne financent pas la lutte contre la violence sexiste. Il y a un énorme manque de...

[Français]

La présidente: Je suis désolée de devoir vous interrompre, chère madame, mais le temps est déjà écoulé. C'est la frustration de chacun et chacune ici: le temps passe trop vite.

Madame Larouche, la parole est à vous pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames Singh, Fiddes et Decker, je vous remercie beaucoup d'être avec nous aujourd'hui pour cette étude.

Qu'est-ce qu'on fait pour ces refuges et ces femmes victimes de violence? On dirait que c'est la question centrale, en ce moment. Vous travaillez dans l'ombre, mais vous faites des miracles, et ce, avec des moyens insuffisants. Vous changez la vie des gens.

D'ailleurs, j'ai pu constater l'effet de votre travail. Pas plus tard que la fin de semaine dernière, au Salon du livre de Granby, je mettais le Prix intercollégial de littérature jeunesse à Erika Soucy pour son livre *La maison cachette*. C'est l'histoire d'une petite fille de huit ans qui vit et qui est accueillie avec sa mère dans une maison pour femmes victimes de violence conjugale, mais elle est racontée du point de vue de la jeune fille. On l'oublie, mais il y a des victimes collatérales de la violence envers les femmes. C'est une histoire absolument magnifique, et le Prix intercollégial de littérature jeunesse était tout à fait mérité. Ce livre explique cette réalité et j'aime son titre: *La maison cachette*. C'est ça que ça devient: un refuge où les femmes peuvent enfin se poser.

Je remercie aussi les témoins de rappeler que ça prend tout un continuum de services, et j'y reviendrai.

Madame Decker, vous avez parlé des femmes âgées qui se retrouvent aussi dans ces situations. On entend de plus en plus parler de ces femmes âgées qui se retrouvent en situation de précarité résidentielle après une séparation, un veuvage ou une situation de violence. On essaie aussi de sortir des sentiers battus et de voir comment on peut assurer un continuum de services en amont.

Considérez-vous que les revenus actuellement disponibles pour les personnes âgées de 65 à 74 ans sont suffisants pour leur permettre de se loger convenablement?

Voyez-vous des liens entre l'insuffisance de revenus et l'augmentation des demandes d'aide auprès de vos organismes?

[Traduction]

Kim Decker: Ce que nous observons chez les femmes âgées qui ont recours aux refuges pour sans-abri résulte de l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Nous voyons des femmes qui sont restées à la maison pour élever leurs enfants, des femmes qui ont occupé des emplois peu rémunérés et n'ont pas pu épargner pour leur retraite, des femmes qui ont occupé des emplois n'offrant aucun régime de retraite, ou des femmes qui étaient mariées et dont le conjoint est décédé, de sorte qu'elles n'ont plus de revenu et ne peuvent plus se permettre de vivre dans le logement qu'elles occupaient. Elles se retrouvent sans abri pour la toute première fois.

Nous devons examiner de plus près — et mes collègues en ont parlé — la mise en place d'un continuum de logements pour les femmes et de logements très abordables.

Les femmes hébergées dans notre refuge qui partent pour emménager dans un logement auront-elles encore besoin d'un supplément au loyer, même si elles bénéficient de leur pension, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le POSPH, et du programme L'Ontario au travail? Sans un tel supplément, elles ne peuvent pas se permettre un logement. Nous devons vraiment investir dans des logements très abordables pour toutes les femmes de notre collectivité.

[Français]

Andréanne Larouche: Merci beaucoup pour vos commentaires, madame Decker.

Madame Fiddes ou madame Singh, avez-vous quelque chose à ajouter au sujet de cette réalité particulière que l'on observe de plus en plus chez les femmes âgées?

[Traduction]

Sunder Singh: Je voudrais dire que, dans un pays appelé le Bhoutan, la monarchie ne mesure pas le bien-être de la population à l'aune du produit intérieur brut, mais à celle du bonheur intérieur brut, et elle veille à ce que chaque citoyen ait le sentiment d'être utile à la société. Par conséquent, quand nous construisons des refuges, nous devons prévoir des places pour les personnes âgées qui ont besoin d'un logement, d'un espace dans les refuges, mais il y a aussi des enfants dans les refuges. Il faut créer un programme qui permette aux personnes âgées de se sentir utiles pendant leur séjour dans un refuge. Elles pourraient s'occuper des enfants pendant que leurs mères s'attachent à acquérir des compétences. Quand nous construisons des refuges, ils doivent aussi accueillir des femmes âgées pour qu'elles se voient aussi confier des responsabilités et qu'elles se sentent utiles, au lieu de rester à ne rien faire. C'est mon point de vue sur la question.

● (1235)

[Français]

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame Singh.

Je reviendrai peut-être là-dessus lors du deuxième tour de questions, mais, comme il ne me reste qu'une minute, j'aimerais vraiment parler de l'importance d'avoir un continuum de services.

Même si on avait une baguette magique, on ne réglerait pas le problème concernant la situation des refuges. Comme l'a dit Mme Fiddes, ça prend, en amont, une meilleure autonomisation économique des femmes. Ça doit passer par ça.

Ensuite, ça prend évidemment des places en refuge, et ce, au bon moment. Oui, ça prend des places en refuge d'urgence, mais il faut penser à la deuxième étape et aux étapes suivantes. Je pense ici aux logements supervisés. Ça prend aussi un système de justice qui est prêt à accompagner les victimes, à offrir de l'aide pour les enfants et de l'aide au revenu. Bref, il faut qu'il y ait un continuum de services.

Madame Fiddes, qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer, en amont, l'autonomisation économique des femmes?

[Traduction]

Julia Fiddes: Le travail de prévention est très important. Nous faisons beaucoup de rattrapage. Nous adoptons beaucoup de solutions de fortune. Nous passons beaucoup de temps à régler le problème. Ce qu'il nous faut surtout faire, c'est atténuer et éliminer le problème.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Goodridge, vous avez la parole pour cinq minutes.

Laila Goodridge: Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je remercie tous nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Je voudrais revenir sur quelque chose que vous avez dit, madame Singh, dans votre déclaration préliminaire et que vous avez développé ensuite, à savoir l'importance d'intégrer les femmes dans les métiers. Je suis députée de Fort McMurray—Cold Lake. Je suis la fille de deux extraordinaires gens de métier titulaires de la certification Sceau rouge, et j'en suis fière. J'ai aussi pu voir dans ma collectivité des femmes qui avaient choisi d'exercer un métier bien avant ma naissance, et l'aide précieuse que des organisations comme Women Building Futures apportent non seulement aux femmes dont Mme Singh parle, mais aussi à toute leur famille.

Comme ce sont souvent des femmes qui fuient la pauvreté ou la violence, je me demandais si vous pourriez nous parler de certaines des mesures importantes qui sont prises et de ce que le gouvernement pourrait un peu mieux faire.

Sunder Singh: Il existe des organisations, comme le Toronto Community Benefits Network, qui encouragent les femmes à entrer dans les métiers spécialisés. Il y a des syndicats, comme la section locale 183 de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, l'UNIJAN, qui dispose d'un immense centre de formation où les femmes ont la possibilité de suivre des formations de travailleuses qualifiées. De plus, nous avons parlé avec cette section locale pour savoir comment les femmes qui arrivent dans des refuges peuvent être formées pendant que leurs enfants scolarisés vont à l'école. Dès que les enfants sont à l'école, les mères peuvent prendre la navette, se rendre au centre de formation pour suivre une formation de base aux métiers de la construction ou autre. Cela peut prendre quelques mois. Si le coût est de 400 \$, par exemple, le centre est disposé à renoncer à ces frais pour que les femmes puissent recevoir la formation. L'économie tourne peut-être au ralenti en ce moment, mais, dès qu'elle redémarrera, la demande de main-d'œuvre sera énorme dans la construction.

Pendant et après la pandémie de COVID, nous entendions constamment dire qu'il y avait une pénurie de charpentiers, de soudeurs et de nombreux autres gens de métier qualifiés. Si les femmes sont prêtes et formées, elles peuvent entrer immédiatement en apprentissage. Elles seront rémunérées et elles bénéficieront d'avantages sociaux.

La meilleure façon, et la plus simple aussi, d'autonomiser les femmes après qu'elles ont été victimes de violence consiste à les aider à trouver un emploi, afin qu'elles puissent commencer à gagner leur vie. C'est ainsi que naît chez ces femmes le rêve d'être propriétaire d'un logement, d'une voiture, de s'occuper de leurs enfants et de leur offrir une meilleure éducation qui leur permettra de se construire une carrière. Il s'agit d'un objectif à long terme, mais il en vaut la peine. Une fois que le gouvernement met l'accent sur l'acquisition de compétences par les femmes qui s'affranchissent de la violence, l'autonomisation commence.

• (1240)

Laila Goodridge: Je souscris tout à fait à ce point de vue. Je pense que tout cela est d'une importance capitale. J'ai eu le privilège de constater de mes propres yeux, dans ma propre collectivité, la différence que cela fait non seulement dans la vie de ces femmes, mais aussi dans toute la collectivité. À vrai dire, ces femmes comptent souvent parmi les meilleurs gens de métier sur le marché, car elles se soucient un peu plus des détails ou possèdent d'autres qualités de ce genre. Elles apportent une gamme de compétences différentes sur le lieu de travail.

J'ai posé au dernier groupe de témoins une question sur le coût de la vie et sur ses répercussions sur les refuges. Récemment, nous

avons vu les prix de l'essence monter en flèche partout au pays. Cela a un effet immédiat sur de nombreux refuges, sur leur capacité à fonctionner et sur les personnes qui ont recours à ces services. Les conservateurs ont proposé de supprimer immédiatement toutes les taxes sur l'essence, ce qui permettrait aux Canadiens d'économiser 25 ¢ par litre jusqu'à la fin de l'année.

Madame Fiddes, pensez-vous que ce serait une bonne solution temporaire?

Julia Fiddes: C'est absolument un pas dans la bonne direction. Lorsque des femmes — et d'autres personnes — qui fuient la violence vivent dans nos refuges et qui y restent plus longtemps, ont la possibilité d'économiser de l'argent, d'épargner pour payer leur logement, cela les rapproche d'une vie sans violence. On ne peut rien dire de négatif à ce sujet. Chaque sou économisé est un sou qui permet à une femme de quitter notre refuge.

Laila Goodridge: Madame Decker, très rapidement, avez-vous des idées ou des réflexions à ce sujet?

Kim Decker: Bien sûr. Je suis d'accord avec ma collègue que toute possibilité que les femmes ont d'avoir accès à plus de fonds augmente leurs chances de trouver un logement abordable, donc...

[Français]

La présidente: Madame Decker, je suis désolée, mais le temps de parole de Mme Goodridge est écoulé. Vous aurez peut-être l'occasion de préciser votre pensée.

Madame Nathan, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): Merci, madame la présidente. Par votre intermédiaire, je tiens à remercier toutes les personnes qui témoignent devant nous aujourd'hui.

Madame Fiddes, je vous remercie de votre présence. Vous avez mentionné qu'en 2023, la municipalité régionale de Durham a déclaré faire face à une épidémie de violence entre partenaires intimes. Pouvez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Vous avez expliqué comment les organisations communautaires, les municipalités et les fournisseurs de services se sont mobilisés pour lutter contre ce fléau. Pouvez-vous nous dire brièvement si cela a changé la donne dans la lutte contre ce problème et de quelle façon?

Julia Fiddes: Je pense qu'il est très important de dire publiquement à ceux qui ne travaillent pas dans notre domaine et ne participent pas à notre travail ce que nous savons à son sujet: nous faisons face à une épidémie de violence sexiste. Le dire ainsi normalise cette réalité et fait en sorte que cette forme de violence ne se passe pas seulement derrière des portes closes ou qu'elle ne touche pas seulement « ces femmes » ou « ces personnes ». Tout le monde en est victime, et toutes les couches de la société sont concernées. Je pense qu'il est très important que les gens l'entendent, car cela permet aussi de faire intervenir différentes personnes. Souvent, nous sommes seules à nos groupes de discussion. Ce sont les femmes qui font ce travail, et elles se parlent sans cesse et répètent les mêmes choses. Il s'agit d'amener d'autres personnes à s'exprimer sur ces questions.

Je siège à plusieurs tables régionales à Durham, et nous y avons différentes personnes maintenant. Il ne s'agit pas seulement de celles qui travaillent exclusivement sur la violence sexiste, car les gens se rendent maintenant compte que, si l'on travaille dans le domaine de l'emploi ou des soins de santé, on travaille avec des survivantes de la violence entre partenaires intimes. Vous devez vous réunir pour nous parler, afin que nous puissions vous aider. Ce n'est pas nécessairement pour vous apprendre quoi que ce soit, mais pour vous aider à mieux faire votre travail. Je pense que cette déclaration était très importante.

Juanita Nathan: Merci.

Dans un système de gouvernement à plusieurs paliers, la région est généralement chargée de construire des logements très abordables ou d'en augmenter le nombre. Constatez-vous cela dans la région de Durham? La région construit-elle plus de logements abordables et êtes-vous en mesure de les rendre accessibles aux femmes que vous hébergez?

Julia Fiddes: À vrai dire, non. Pour ce qui est de ce que nous constatons dans la région de Durham, je parlerai de notre expérience à la Denise House. Nous avons perdu récemment le financement de près de 100 000 \$ que la région accordait à notre refuge. Nous étions le seul refuge accueillant des victimes de violence sexiste qui recevait ce financement, mais nous l'avons perdu parce que la région a estimé que notre refuge, comme l'a dit ma collègue, aidait les victimes de la « violence sexiste » et non les « sans-abri »; or, la région ne finance que pour les personnes sans abri. Non, nous ne voyons pas de logements en construction pour les femmes et les enfants avec qui nous travaillons. C'est une triste réalité. Nous faisons tout notre possible pour collaborer avec la région, mais non, nous ne voyons pas ce genre de résultats.

Par ailleurs, en ce qui concerne les logements en construction, quand nous disons « très abordables », nous précisons que les loyers au prix du marché ne sont pas abordables pour les personnes avec qui nous travaillons. Les loyers au prix du marché ne sont pas abordables pour une femme qui a des enfants et un seul revenu ou pour une femme âgée qui vient de mettre fin à une relation de 50 ans. Non, concrètement, nous ne constatons pas d'effet positif sur le logement dans la région de Durham.

• (1245)

Juanita Nathan: Merci.

Vous avez parlé des femmes qui cherchent refuge dans votre structure et y restent pendant un certain temps. Aujourd'hui, certaines y séjournent pendant huit à douze mois. Qu'est-ce que cela signifie pour les nouvelles personnes qui demandent à être hébergées? Combien de demandes avez-vous dû refuser parce que vous n'étiez pas en mesure de les loger? Qu'en est-il des autres refuges de la région?

Julia Fiddes: Dans la région de Durham, nous avons quatre refuges pour victimes de violence sexiste. Le nôtre est le plus grand. Nous formons un groupe très uni. Notre refuge a accueilli près de 200 femmes l'an dernier, et nous en avons refusé près du double.

Voilà pour notre refuge. Donc, si vous ajoutez les trois autres refuges qui accueillent bon nombre des mêmes personnes... La région de Durham, pour ceux qui ne le savent pas, est assez vaste. Beaucoup de personnes qui s'adressent au refuge d'Ajax vont probablement à Toronto, pas chez nous, et ces autres refuges refusent au moins autant de personnes que nous.

J'ai entendu quelqu'un qui faisait partie d'un groupe de témoins précédent dire que cette situation a un impact énorme sur notre personnel. Savoir que la vie d'une femme est en danger — et quand je dis « en danger », je veux dire en danger de mort — et devoir lui refuser l'accès au refuge est sans doute un des aspects les plus difficiles de notre travail, qui est déjà suffisamment ardu.

Oui, nous voyons un énorme nombre de cas et, en toute franchise, c'est parce que nous ne pouvons faire partir les femmes que nous hébergeons déjà.

Juanita Nathan: Je sais que, dans la région de Durham, qui se trouve dans le corridor de l'autoroute 401, la traite de personnes est très fréquente. L'âge moyen auquel des jeunes femmes sont recrutées à des fins sexuelles est souvent cité comme étant d'environ 13 ans, mais j'ai entendu un autre témoin parler d'une fillette de 8 ans et d'autres qui étaient bien plus jeunes. Les organisations de Durham continuent de signaler un nombre important de jeunes victimes et de jeunes à risque...

[Français]

La présidente: Madame Nathan, je suis vraiment désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé. Je sais que ça passe vite.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Tout d'abord, je remercie Mmes Decker, Singh et Fiddes.

Plus j'écoute les témoins, plus je fais des liens avec l'étude que nous faisons en ce moment au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Ici, nous parlons précisément des places en refuge pour les femmes victimes de violence, et, à l'autre comité, nous étudions plus généralement la question de l'itinérance. Dans les deux cas, on nous parle de l'importance d'avoir un continuum de services et de travailler en amont, et ce, jusqu'aux services d'accompagnement.

Madame Fiddes, vous dites que vous avez perdu du financement pour vos places, mais je n'ai pas bien saisi la raison. Pourriez-vous me réexpliquer ça un petit peu?

[Traduction]

Julia Fiddes: La région de Durham accordait 91 000 \$ à notre refuge pour victimes de violence sexiste, pour son travail en matière de logement. Nous avons perdu ce financement, car elle estime maintenant que nous ne travaillons plus avec des sans-abri, mais expressément avec des survivantes de violence sexiste. La région a décidé de séparer ces deux volets.

Comme Mme Decker, je crois, l'a dit tout à l'heure, il existe une distinction très nette — ces dernières années, d'après mon expérience — entre les fonds destinés aux survivantes de violence sexiste et ceux qui sont affectés aux personnes en situation d'itinérance; or, nous savons tous que c'est la même chose. Nous savons aussi que les femmes itinérantes sont des survivantes d'une violence sexiste subie à un moment donné de leur vie.

[Français]

Andréanne Larouche: Il s'agit de faire une meilleure adéquation et d'avoir une meilleure compréhension. Autrement dit, il faut comprendre que votre travail se fait de façon complémentaire et non de façon séparée, et il ne faut pas réduire le financement. J'entends ce que vous dites. Encore une fois, il s'agit d'avoir un continuum de services qui inclut ceux pour les femmes victimes de violence et ceux pour les personnes en situation d'itinérance, et non de mettre ceux-ci en opposition. C'est très important.

Il me reste moins de 30 secondes.

Hier, des témoins nous ont dit que, malgré le fait qu'ils avaient trouvé des places pour accueillir plus de gens en situation d'itinérance, la liste d'attente et les besoins avaient presque doublé. C'est un peu ce que j'entends aussi de votre part, madame Decker. Vous confirmez que les listes d'attente s'allongent, n'est-ce pas?

• (1250)

[Traduction]

Kim Decker: C'est tout à fait exact. Le fait est que les femmes restent plus longtemps dans les refuges. Nous ne pouvons pas les en faire partir pour les installer dans...

[Français]

La présidente: Merci, madame Decker.

Monsieur Davies, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Fred Davies: Merci, madame la présidente.

Madame Singh, en ce qui concerne la situation économique — en particulier dans le contexte actuel ici, au Canada —, y a-t-il une corrélation entre l'abordabilité et le recours aux refuges?

Sunder Singh: Encore une fois, nous examinons les répercussions à long terme sur les femmes qui fuient la violence et viennent dans un refuge.

Oui, il y a certainement une corrélation. Le coût de la vie a augmenté.

Cependant, il existe des solutions pour aider les femmes à faire face à la hausse du coût de la vie. Si nous prenons quelques mois — que ce soit deux, quatre ou six mois — pour leur faire suivre une formation, elles deviennent immédiatement employables et commencent à contribuer à l'économie nationale et à rendre ainsi le pays plus prospère. Une fois formées, les femmes peuvent faire face aux problèmes d'abordabilité. Il est très important de regarder ce que nous pouvons faire. Quelles compétences pouvons-nous offrir à ces femmes, une fois qu'elles arrivent au refuge? Que pouvons-nous faire pour les rendre aptes à l'emploi?

Nous avons parlé de l'épidémie dans la région de Durham, mais ce fléau touche tout le pays. Lors d'une journée type, 6 000 femmes et enfants séjournent dans des refuges d'urgence, mais des milliers d'autres sont en attente. C'est une épidémie. S'il y a une épidémie, que fait le gouvernement? Il doit créer un groupe réunissant des personnes venant de services gouvernementaux pour qu'il parcoure le Canada et voie pourquoi les femmes vulnérables sont laissées pour compte. Pourquoi les fonds qui permettraient d'aider ces femmes à échapper à la violence sont-ils limités? Ensuite, ce groupe pourra présenter un rapport et une recommandation.

C'est ce que je recommande de faire.

Fred Davies: Merci, madame Singh. Je dispose de peu de temps. Je voudrais aborder une question assez générale.

Dans ma vie antérieure, avant de devenir député, j'étais conseiller dans la région de Niagara. Comme de nombreuses régions et municipalités, nous avons déclaré un état d'urgence au sujet de l'itinérance et de la toxicomanie dans notre région. Toute la province était touchée, pas seulement la région de Niagara. Nous savions que cela dépassait fondamentalement les limites de certaines de nos administrations. Comme vous l'avez souligné, madame Singh, il s'agissait d'un effort qui visait à réunir des gens pour amorcer la recherche de solutions.

Je voudrais vous demander à toutes de m'expliquer brièvement comment nous pouvons faire le pont entre le financement, les politiques et la mise en œuvre. Tous les paliers de gouvernement essaient de jouer un rôle, mais nous nous heurtons à des problèmes d'infrastructure et de financement. Si vous aviez une liste de souhaits, quelles seraient vos trois principales priorités pour résoudre les problèmes clés qui se posent à vous? Donnez-moi vos trois principales propositions à communiquer au gouvernement.

Je vais commencer par vous, madame Fiddes.

Julia Fiddes: Pour moi, ce serait des logements très abordables. Pour cela, il faudrait affecter des fonds à la construction de logements vraiment abordables, ainsi qu'à des logements de transition, afin que les femmes puissent en fait acquérir les compétences de vie et la formation professionnelle dont elles ont besoin; et affecter des fonds à la prévention. Je pense que nous devons consacrer beaucoup plus d'argent à la prévention, afin que les refuges comme le nôtre et les services comme les nôtres n'aient plus lieu d'être.

Fred Davies: Madame Singh, voulez-vous bien répondre à présent?

Sunder Singh: Bien sûr.

Mes trois principales priorités seraient les suivantes: augmenter l'offre de logements pour aider les femmes à échapper sans heurt à la violence, nouer des partenariats avec les syndicats, les universités et les collègues pour que les femmes puissent commencer à acquérir des compétences, et aider les femmes à trouver un emploi dès que possible.

• (1255)

Fred Davies: Merci.

Qui est la suivante?

Allez-y, madame Decker.

Kim Decker: Je pense que, pour nous, et plus particulièrement en ce qui concerne l'itinérance, il y a trois points essentiels: le programme fédéral « Vers un chez-soi » doit inclure officiellement l'itinérance cachée pour que les formules de répartition reflètent l'ampleur réelle des besoins des femmes en matière de logement; nous devons aussi demander des comptes à la SCHL, qui a promis qu'au moins 25 % de...

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, madame Decker. Je suis désolée de vous interrompre encore une fois.

Nous allons maintenant passer au dernier entretien.

Madame Ménard, vous avez la parole.

Marie-Gabrielle Ménard: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins qui se joignent à nous.

Je prends la balle au bond en vous citant, madame Fiddes. Vous êtes claire: le soutien à la prévention est essentiel.

J'ai envie de nous inviter à la prudence, car, dans le cadre de cette étude, on parle beaucoup de la crise du logement, et j'ai l'impression qu'on est en train de réduire cette crise au fait d'avoir un toit sur la tête. Comme plusieurs témoins nous en ont fait part, les refuges ne sont pas des dortoirs. Les femmes qui fuient la violence ont aussi besoin d'un espace et de soutien pour se reconstruire.

Pourriez-vous ajouter un complément de réponse et recadrer la question des services offerts?

Même si on ajoute beaucoup de logements abordables, les familles qui s'extraitent de la violence ont besoin de soutien pour se reconstruire.

Je vous invite à répondre en premier, madame Fiddes, puis j'aurai l'occasion de tendre le micro à vos collègues Mmes Singh et Decker.

[Traduction]

Julia Fiddes: Je vous remercie d'avoir posé la question.

Je pense que la prévention consiste notamment à apprendre aux filles et aux garçons ce que c'est d'être non-violent. Il ne suffit pas de dire: « Ne frappe pas! » Nous devons apprendre à nos enfants ce que signifie la confiance en soi et l'estime de soi et à transmettre ces valeurs à d'autres. Le respect s'apprend. Ce n'est pas quelque chose d'inné. Je pense que la prévention va bien au-delà d'une simple intervention sur le sujet dans les écoles. Elle commence à la maison. C'est aussi un enjeu communautaire.

Je pense qu'en grande partie, ce que nous devons faire, c'est approfondir la question de la prévention, car il ne suffit pas, effectivement, d'offrir un toit à quelqu'un pour régler le problème. Nous devons apprendre aux personnes qu'elles méritent d'être respectées et à quoi ce respect ressemble vraiment, et nous devons le faire à tous les paliers de gouvernement et dans toute la société.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Merci, madame Fiddes.

Madame Decker, voudriez-vous ajouter votre voix à ce commentaire?

[Traduction]

Kim Decker: Oui, j'aimerais faire quelques observations.

L'un de nos principaux axes de travail au YWCA concerne la prévention de la violence sexiste. Nous sommes une des rares organisations à commencer à travailler à cet égard avec des enfants de huit ans environ, et nous le faisons d'une manière adaptée à leur âge, en parlant de la notion de consentement, de l'intervention de témoins et des relations saines. Si nous voulons arriver à briser le cycle de la violence, il est vraiment important de commencer à développer ces capacités chez les enfants dès que possible.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Madame Singh, aimeriez-vous prendre la parole?

[Traduction]

Sunder Singh: Nous travaillons en partenariat avec une université de Toronto. Toute femme qui est victime de violence familiale

a besoin d'un soutien psychologique. Elle a besoin de se libérer de ce fardeau. Par l'intermédiaire d'un professeur agrégé de l'Université York, chaque étudiant qui suit cette formation en psychologie est mis en relation avec les femmes du centre afin qu'elles puissent bénéficier d'une aide psychologique quand elles fuient la violence. C'est une organisation axée sur les solutions, et nous cherchons toujours des solutions novatrices pour aider les femmes.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: À cet égard, ce même comité vient tout juste de terminer son étude sur les conséquences de la montée de l'antiféminisme. On s'intéressait à la racine des violences fondées sur le sexe. Je pense qu'il y a probablement un point d'intersection entre ces deux études.

Le ministère de la Justice s'est vraiment affairé à collaborer avec le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, notamment, ainsi qu'avec le ministère de la Sécurité publique pour aboutir au projet de loi C-16. On est presque à la ligne d'arrivée.

Selon vous, est-il suffisant de renforcer le Code criminel, isolément, pour lutter contre les violences fondées sur le sexe?

Madame Singh, vous pouvez commencer.

[Traduction]

Sunder Singh: Tout à fait. Des sanctions sévères doivent être mises en place au Canada. Elles font cruellement défaut et il en résulte de nombreuses activités criminelles dont les femmes, les enfants et les personnes âgées sont les victimes.

• (1300)

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Madame Decker, voulez-vous répondre?

[Traduction]

Kim Decker: Je pense que c'est une question qui ne peut pas être traitée isolément. Elle doit faire l'objet d'une collaboration entre les ministères. Plusieurs ministères fédéraux ont un rôle collectif à jouer à cet égard.

[Français]

Marie-Gabrielle Ménard: Je vais enchaîner rapidement.

Hier, j'étais aux côtés de Caroline Desrochers, la secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure. Nous avons annoncé la construction d'une nouvelle maison d'hébergement...

La présidente: Madame Ménard, je suis désolée de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

Je remercie infiniment les témoins de s'être rendues disponibles aujourd'hui, et je souhaite un bon retour à celles qui doivent reprendre la route.

Avant de clore cette séance, chers collègues, j'aimerais vous entretenir de deux ou trois petits éléments d'intendance. Comme nous avons ajouté une réunion sur le thème des refuges, vous comprenez que ça vient bousculer un petit peu notre calendrier.

Jeudi, nous allons continuer nos discussions sur les refuges pour femmes. Cependant, la semaine prochaine, nous devons terminer notre étude sur les refuges et commencer notre étude sur la ménopause, pour ensuite continuer jusqu'au 16 juin. Des invités sont déjà attendus pour les réunions des 9, 11 et 16 juin dans le cadre de l'étude sur la ménopause. Alors, je recommande de laisser ça tel quel, parce que ça va être compliqué pour le personnel du Comité de défaire tout ça.

Par ailleurs, pour ce qui est du 18 juin, on n'a pas encore confirmé la présence de témoins pour l'étude sur la ménopause. De toute façon, vous vous imaginez bien que nous allons devoir, à l'automne, reprendre l'étude sur les refuges, parce que, si notre dernière réunion sur les refuges a lieu le 18, n'aurons pas fini l'ensemble de l'étude. Il va falloir continuer à l'automne.

Le même raisonnement s'applique à l'étude sur la ménopause. En effet, le 18 juin, il est prévu que nous tenions une réunion là-dessus, mais, si nous décidons de la consacrer à l'étude sur les refuges, ce sera le même scénario: il faudra reprendre l'étude sur la ménopause à l'automne.

Bref, nous devons décider si, le 18 juin, nous allons parler de la ménopause ou si nous allons finir les audiences sur les refuges. Il est entendu que, dans les deux cas, de toute façon, nous devons continuer ces études à l'automne. De plus, nous devons discuter de notre rapport sur notre étude concernant les personnes âgées, puisque les audiences sont terminées.

Pour ce qui est du 18 juin, dans l'hypothèse où nous continuerions à siéger jusqu'au 19, seriez-vous d'accord pour que la greffière

continue de faire des appels pour l'étude sur la ménopause? Nous ajouterions, à l'automne, une dernière rencontre sur les refuges, comme l'a demandé notre collègue Mme Ménard.

Est-ce un scénario qui vous convient, ou souhaitez-vous que, le 18 juin, nous tenions la dernière réunion sur les refuges, qui n'était pas prévue, mais que nous avons ajoutée, et que nous tenions la dernière réunion sur la ménopause à l'automne?

Vous pouvez aussi nous laisser prendre la décision.

Chi Nguyen: Moi, je préfère continuer l'étude sur les refuges le 18 juin et reprendre celle sur la ménopause à l'automne.

La présidente: D'accord. Cependant, sachez qu'on ne changera pas ce qui est prévu pour les réunions des 9, 11 et 16 juin. Pour le 18, il faut choisir l'une ou l'autre des deux études, et l'une d'entre elles sera reportée à l'automne de toute façon.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Madame Ménard, c'est à cause de vous, tout ça. Est-ce que ça vous va aussi?

Marie-Gabrielle Ménard: Ça vous permet de travailler sur votre agilité, madame la présidente. Vous aimez ça.

La présidente: C'est en plein ça.

Tout le monde semble d'accord.

Bonne journée, tout le monde. Nous nous reverrons jeudi.

(La séance est levée.)

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>